

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 220

MONTREAL, LE JEUDI 23 SEPTEMBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le pari gagné du moujik

Le «coup d'État de velours» a réussi au-delà de toute espérance

François Brousseau

Il est loin, le temps où ce moujik de la Russie profonde faisait rire de lui dans les bars de Washington et murmurer dans les arrières-cours de chancelleries occidentales. Aujourd'hui, c'est le concert unanime en faveur du «coup d'État de velours» mené par Boris Eltsine contre son opposition parlementaire: de Paris à Washington en passant par Bonn et Ottawa, tout le monde appuie le président russe dans son spectaculaire coup de force.

Oh, son geste n'était pas totalement légal. Il ne l'était peut-être même pas du tout. Il lui a bien fallu contourner la Constitution actuelle — un document composite obscur et contradictoire, hérité de l'époque soviétique et mille fois amendé depuis — pour dissoudre ainsi, sans crier gare, le Congrès des députés du peuple, aussi appelé «le zoo».

Mais dans l'affrontement actuel entre l'ancien et le nouveau, entre les résidus de l'élite communiste et la «garde montante» que prétend incarner Boris Eltsine, il y a d'abord et avant tout une querelle de légitimité, une épreuve de force politique, et non pas un débat à la canadienne sur de sublimes subtilités constitutionnelles. Dans ce combat, l'avantage écrasant était et demeure du côté du président.

En constatant la réaction — de passive à modérément sympathique — de la population des grandes villes russes, l'attitude de subordination loyale des Forces armées, le soutien mesuré de la plupart des 88 régions et républiques autonomes, et aussi l'appui empressé de toutes les grandes chancelleries occidentales, on peut en tirer d'ores et déjà la conclusion que «la guerre de Moscou n'aura pas lieu». Faute de rapport de forces véritable entre les protagonistes. Faute de passions dans la population. Faute de combattants sérieux.

Les rues sont calmes, les casernes également, et les parlementaires murés dans leur «Maison-Blanche» comme des gorilles dans une cage de jardin zoologique prétendent incarner l'unique source légitime du pouvoir. Ils risquent plutôt de s'enfermer dans le ridicule au fur et à mesure que les heures et les jours passeront.

Alexandre Routskoï, avec ses moustaches à la Staline et ses bouillantes envolées national-populistes, a beau répéter «Je suis le président!» et «Eltsine est un criminel!», Rouslan Khasboulatov, le président du parlement déchu, a beau appeler l'armée et la population à la rébellion, leurs appels ne sont pas suivis.

La bataille de Moscou n'aura pas lieu

Eltsine semble avoir décidé de les ignorer, de les traiter par le mépris, plutôt que de les affronter ou de négocier avec eux. «Il n'y en aura pas, de dialogue, puisque le Congrès des députés n'existe plus», a déclaré avec superbe Boris le Grand, ajoutant toutefois: «Mais le sang ne coulera pas.»

Tâtant le terrain en bon stratège qu'il est devenu, Boris Eltsine avait multiplié les contacts avec les militaires au cours des dernières semaines. Il a dû en tirer l'intime conviction que de ce côté, il n'avait rien à craindre. L'armée russe n'a d'ailleurs pas de traditions bonapartistes. Historiquement, elle a docilement suivi le pouvoir civil.

Quant à la popularité de Boris, bien qu'émoussée parmi une population épuisée par la vie quotidienne et ne suivant plus que distraitement les joutes politiques, elle reste malgré tout bien réelle. Elle surpasse en tout cas nettement celle de ses adversaires. On a pu le constater une fois de plus lors du référendum du 25 avril dernier.

A l'étranger, on a bien compris que le président russe n'imposait pas la loi martiale, qu'il ne suspendait pas les droits démocratiques et ne se proclamait pas président à vie. Il a simplement dissous le parlement et appelé à des élections, les 11 et 12 décembre, visant à former une nouvelle «Assemblée fédérale» bicamérale. On a déjà vu coup d'État plus sanglant.

Certes, il n'avait pas, à strictement parler, «le droit» de faire ce qu'il a fait. «La Constitution existante ne permet pas formellement» ce geste, a-t-il d'ailleurs ouvertement admis au début de son allocution télévisée, mardi soir. «Mais la sécurité de la Russie et de ses peuples est plus précieuse qu'une obédience formelle aux normes contradictoires instituées par la législature.»

Autrement dit: cette Constitution était devenue illisible et inapplicable, l'instrument d'une clique manipulatrice retranchée dans son parlement et ses procédures; il a donc fallu trancher le nœud gordien, à la dure. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Certains ont crié à «Staline», mais c'est peut-être plutôt à de Gaulle — le de Gaulle de 1962 en appelant superbement au peuple par-dessus la tête des «parlementaires pourris» — qu'on peut comparer Boris Eltsine et son «coup du 21 septembre». Un autre tournant important, sans doute, dans la longue marche de la renaissance russe.

INDEX

Les Actualité...A2	Idées.....A9
Agenda culturel...B8	Le Monde.....A6
Annouces classées A4	Montréal.....A3
Avis publics.....B2	Mots croisés.....B2
Culture.....B10	Politique.....A5
Économie.....B3	Les Sports.....B6
Éditorial.....A8	Société.....B1



Météo
Pluie
Max: 19
Détails en B2

L'ÉCONOMIE

Reprise hésitante et chômage, selon le FMI

PAGE B-5



MONTREAL

Le président d'élection de Laval prédit un sombre avenir à l'opposition

PAGE A-3

CULTURE

Du théâtre poétiquement correct

PAGE B-7



Tous derrière Eltsine

L'armée, la population, le monde entier appuient le président russe

D'APRES AFP ET REUTERS

Moscou — Boris Eltsine semble avoir gagné sur toute la ligne. Plébiscité par le monde entier qui a approuvé son «coup d'État constitutionnel» (voir page A 6), tacitement appuyé par une population qui reste calme et ne semble nullement affectée par les remous au sommet, il accumule également les appuis dans la sphère politique russe.

L'armée, souvent considérée comme la clé, s'est aussi franchement rangée de son côté. Le président a obtenu

le soutien sans équivoque des ministres de la Défense et de l'Intérieur — qui commandent les forces armées et les forces spéciales.

«Nous ne voulons bien sûr pas et n'avons pas l'intention de recourir à quelque méthode violente que ce soit. Nous voulons que tout se passe pacifiquement, sans effusion de sang. C'est notre tâche principale», a déclaré hier Boris Eltsine à la presse.

Détendu et sûr de lui, il était flanqué de ses ministres de la Défense et de l'Intérieur au cours d'une promenade dans le centre de Moscou visiblement destinée à mon-

trer à l'opinion publique qu'il maîtrisait parfaitement la situation.

Le ministre de la Défense, Pavel Gratchev, a affirmé que les forces armées de l'ex-URSS soutenaient «sans réserve» le président Eltsine. Le général Gratchev a ajouté que l'armée restait calme et n'obéirait pas au Parlement, ni au «ministre de la Défense» nommé par ce dernier, le général Vladislav Atchalov.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été

VOIR PAGE A-10: ELTSINE

Huit «renonçants», un «mandala»

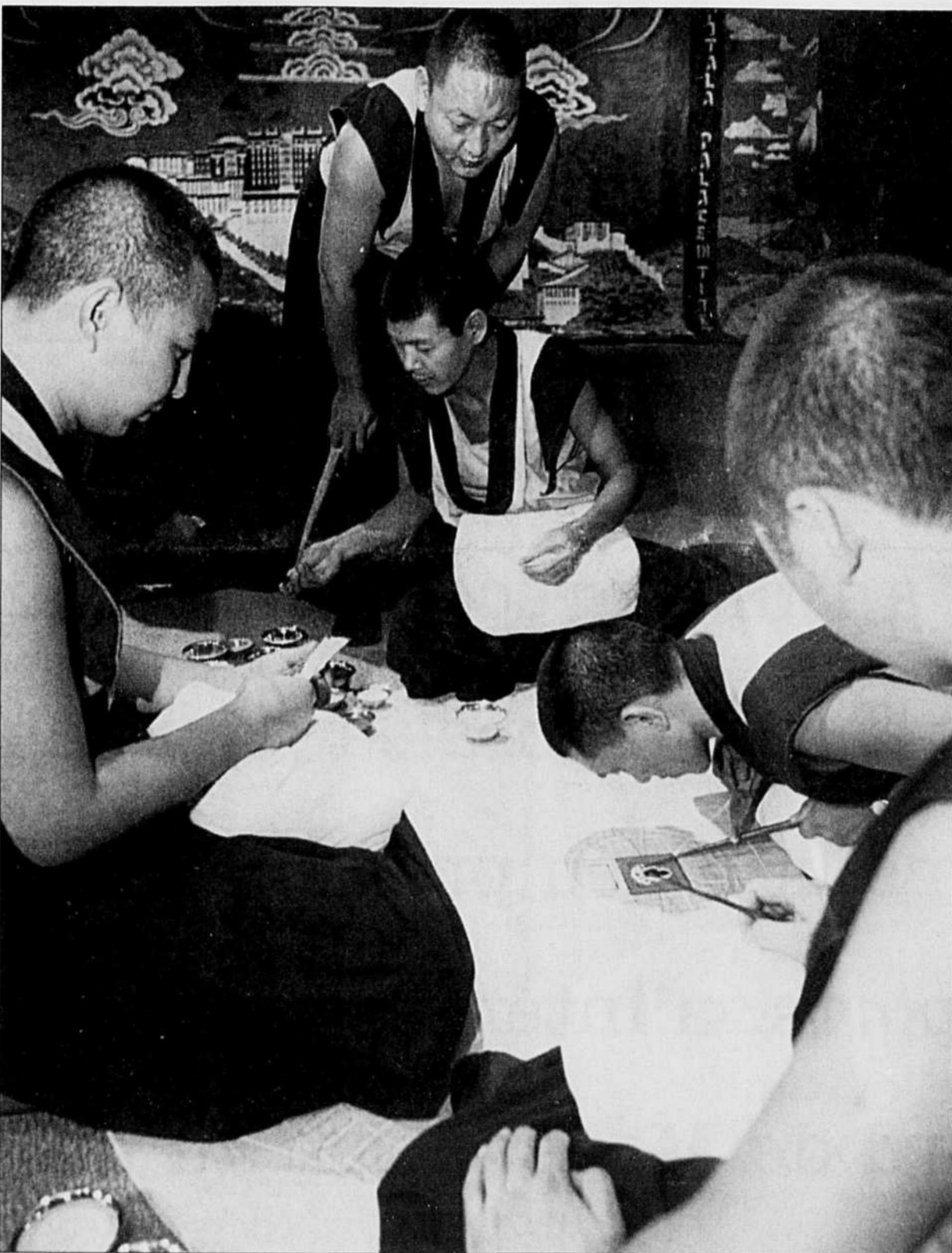


PHOTO JACQUES NADEAU

DES MOINES TIBÉTAINS s'appliquent minutieusement à la réalisation d'un mandala de sable dans le foyer du théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM. Le mot sanskrit veut dire «cercle». Il s'agit d'un diagramme symbolique utilisé pour l'accomplissement de rites et de méditations dans la tradition bouddhique. On y représente l'univers tout en créant un espace sacré où les divinités et les forces fondamentales peuvent agir. Les «renonçants» du Tibet amorcent ainsi une tournée qui va leur faire traverser l'Amérique du Nord, durant les prochains mois, dans le but de recueillir des fonds pour subvenir aux besoins des réfugiés tibétains qui affluent vers leur monastère, maintenant situé en Inde. Plus de 100 000 Tibétains vivent en exil. Voir nos informations en page B-7.

Le KKK aux troussees des Lepénistes

Désavoués, les «gardes du corps» néo-nazis fustigent les élus du Front national

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Décidément, les élus du Front national auront eu la vie pénible au Québec. Hués partout sur leur passage par des manifestants, encerclés de policiers casqués pour leur protection, les émissaires de Jean-Marie Le Pen ont même réussi hier à s'attirer les foudres des militants du Ku Klux Klan qui voulaient jouer leurs gardes du corps.

Après une journée digne d'un roman-feuilleton, la réunion que devait tenir hier soir les élus du FN a d'ailleurs été annulée à la dernière minute, malgré la présence d'une centaine de sympathisants néo-nazis.

Une manifestation antiraciste rassemblant plus de 300 manifestants se tenait au même

moment, Square Berri. Au moment d'aller sous presse, la manifestation se dirigeait vers le lieu de rassemblement des Lepénistes, angle Jean-Talon et 19e avenue.

Toute l'affaire a commencé quand les trois élus du Front national présidé par Jean-Marie Le Pen, invités dans le cadre du Congrès Métropolitain, ont annoncé leur intention de tenir une conférence de presse à Montréal pour «éclaircir la vision du Front national présentée de manière déformée».

En sus de dizaines de protestataires antiracistes et d'un cordon de policiers, journalistes et cameramen ont eu la désagréable surprise, hier après-midi, de devoir montrer patte

VOIR PAGE A-10: FRONT

Succession de Bourassa

Réunion secrète d'adversaires potentiels de Johnson

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le jour même où le camp Johnson organise une première démonstration d'appuis à sa candidature pour la succession de Robert Bourassa, un groupe de ministres et organisateurs libéraux influents projetait de se réunir, en secret, pour discuter de solutions de rechange.

La majorité des participants, en personne ou par téléphone, à cette réunion, qui devait se tenir hier, tard en soirée, sont les adversaires potentiels de Daniel Johnson.

Selon une source proche de l'un des ministres concernés, un certain nombre d'entre eux sont convenus en après-midi, au sortir de la réunion du conseil des ministres, de se voir plus tard pour discuter le coup.

Les personnes suivantes auraient été invitées, la plupart ayant accepté l'invitation: la vice-première ministre

VOIR PAGE A-10: JOHNSON

Le front commun continue de s'effriter

Le SFPQ fait bande à part et rejette l'offre de Johnson

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Le front commun des employés des secteurs public et parapublic continue de s'effriter. Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) a décidé de rejeter l'offre finale que le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, a déposée vendredi aux membres du front commun. Du même souffle, le SFPQ a emboîté le pas à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et quitté les rangs du front commun intersyndical.

Hier soir, c'est donc un front commun dégarni — il ne regroupe plus que la CEQ, la FTQ et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) — qui s'est réuni à Montréal pour décider s'ils acceptaient ou non la dernière offre de Québec. Nul ne voulait commenter la décision du SFPQ, hier, parmi les membres du

VOIR PAGE A-10: FRONT COMMUN

Yossi Beilin au DEVOIR

Jérusalem, pas touche

«Le statut de la capitale est une ligne rouge que nous n'avons pas l'intention de traverser»

JOCELYN COULON
ENVOYÉ SPÉCIAL

Jérusalem — Incapable de mobiliser les foules contre l'accord israélo-palestinien, la droite israélienne fait maintenant vibrer une corde sensible pour l'opinion publique: le statut de Jérusalem. L'affaire est à ce point sensible que même les «colombes» du Parti travailliste au pouvoir se montrent prudents dans leurs déclarations sur la capitale d'Israël.

«Nous n'allons pas rediviser Jérusalem. Cela est impensable et les leaders palestiniens savent très bien que le statut de la capitale d'Israël est une ligne rouge que nous n'avons pas l'intention de traverser», dit Yossi Beilin, vice-ministre des Affaires étrangères et artisan de l'accord entre Israël et l'O.L.P. Lors d'une entrevue hier

VOIR PAGE A-10: JÉRUSALEM

• LES ACTUALITÉS •

L'Unicef donne de bonnes notes au Canada pour la façon dont il traite ses enfants

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Le Canada récolte dans l'ensemble de très bonnes notes pour le soin qu'il met à assurer le bien-être de ses enfants, mais il pourrait faire mieux compte tenu du revenu élevé par habitant (21 210\$ US en 1991), note une étude rendue publique hier par l'Unicef.

Des neuf pays industrialisés qui avaient promis au Sommet pour les enfants un Plan national d'action, à New York en 1990, le Canada est le seul à avoir tenu la promesse faite par le premier ministre Brian Mulroney, coprésident de ce sommet.

Mais notre pays se classe hélas au 2e rang des pays industrialisés quant aux homicides chez les

jeunes adultes (15 à 24 ans): soit 3,1 meurtres pour 100 000, tandis qu'aux États-Unis, cette proportion est de 15,3 pour 100 000. Après l'Australie et la Norvège, le Canada prend le 3e rang des pays industrialisés quant au taux de suicide chez les 15-24 ans, avec un bilan de 16 suicides sur 100 000 Canadiens.

A parcourir cette étude de l'Unicef (*Le progrès des nations*), les autorités canadiennes se trouvent en somme devant un témoignage qui ne peut que les encourager à améliorer leur score, si possible.

Sur 1000 naissances vivantes, le Canada déplore huit décès avant l'âge de cinq ans, ce qui le place au 4e rang des pays industrialisés, derrière les Pays-Bas, la Norvège et la Suisse. Mortalité maternelle: 5 sur 100 000 au Canada, ce qui lui

vaut le 8e rang — l'Africaine risque, une fois sur 20, de mourir des suites d'une grossesse, ce risque n'est que d'une fois sur 3600 dans les pays industrialisés!

85% des enfants canadiens sont vaccinés, ce qui vaut au Canada un 19e rang; il est devancé par des pays moins nantis comme l'Argentine, la Chine, Cuba et l'Inde (à noter toutefois que 50% des enfants souffrant de malnutrition dans le monde habitent la Chine et l'Inde).

L'enfance, une valeur en baisse

Au Canada, 96% des jeunes qui fréquentent l'école atteignent la cinquième année; c'est le minimum si l'on veut que l'élève sache lire et compter. L'Unicef note que dans le monde, après des développements encourageants et rapides, «l'ensei-

gnement primaire est en crise» et que moins de 1% du total de l'aide va à l'éducation primaire.

L'étude fait état de l'évolution des familles, déplorant que l'enfance soit devenue «une valeur en baisse» dans les pays riches.

Le Canada n'échappe pas tout à fait à ce phénomène puisque, pour maintenir leur niveau de vie, les couples y ont de moins en moins de temps à consacrer aux enfants. Le principal auteur de l'étude, Peter Abramson, fait remarquer que c'est la première fois que l'on mesure ainsi le progrès et l'absence de progrès. Il y aura un suivi à ce document, l'Unicef ne voulant pas que faiblisse la volonté de contrer les fléaux qui fauchent tant de jeunes, ou les empêchent de s'épanouir.

Des neuf pays industrialisés qui avaient promis au Sommet pour les enfants un Plan national d'action, à New York en 1990, le Canada est le seul à avoir tenu promesse.



PHOTO UNICEF



Ah! ce cher petit

mari... Chaque fois qu'il

faut repeindre une pièce,

c'est le même scénario. Dès

qu'on a fini de recouvrir le plancher de

papier journal, Monsieur, qui habituelle-

ment ne lit à peu près que le cahier

des sports, s'intéresse tout à coup à

l'accord de Maastricht, au dernier

congrès des Raëliens ou aux moeurs de la

gélinotte huppée. N'importe quoi plutôt

que de se mettre au boulot...

Le papier, c'est plus que du papier.

Rien d'étonnant à ce qu'un simple journal puisse être réutilisé de toutes sortes de façons.

C'est d'ailleurs vrai pour à peu près tout ce qui est fait de papier.

De fait, il ne se passe pas une journée sans que le papier contribue à pratiquement tout ce que nous faisons.

L'Association canadienne des pâtes et papiers

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX

Le président d'élection de Ville de Laval prédit un sombre avenir à l'opposition

Ronald Bourcier fait fi de son devoir de réserve

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le président d'élection de Ville de Laval estime que le parti d'opposition Option-Laval risque de disparaître après les élections municipales de l'automne.

Au cours d'une entrevue hier au DEVOIR, le greffier de la Ville, M. Ronald Bourcier, qui agit à titre de président d'élection, s'est écarté de son devoir de réserve en commentant l'avenir de la formation d'opposition qui tente de ravir le pouvoir au maire Gilles Vaillancourt lors du scrutin du 7 novembre prochain.

De plus, le greffier, qui porte aussi le chapeau de responsable de l'accès aux documents publics municipaux, a commenté l'identité de personnes qui auraient présumentement présenté une requête d'accès à des documents, brisant ainsi la confidentialité qu'impose la loi sur la protection des rensei-

gnements personnels.

L'histoire a commencé hier matin dans le cadre de vérifications de routine en cours d'enquête journalistique.

LE DEVOIR avait transmis au conseiller en communications du maire, M. Michel Fréchette, une liste de contrats octroyés par la municipalité pour vérification.

Devant le refus du journaliste d'identifier ses sources, le conseiller du maire avait alors prétendu que «le seul groupe qui a demandé ces informations en vertu de la Loi d'accès à l'information, c'est Option-Laval et c'est de notoriété publique».

Or, quelles que soient les sources du DEVOIR, la Loi d'accès à l'information est claire en ce qui concerne la confidentialité des requêtes.

L'identité d'une personne qui fait une telle demande doit être traitée de façon confidentielle et ne peut être communiquée qu'aux

seules personnes autorisées à traiter la requête.

Cette interprétation a été confirmée hier par Mme Mariette Dion, porte-parole de la Commission québécoise d'accès à l'information, qui s'appuie sur les articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Interrogé sur d'éventuelles fuites dans son service, le greffier de la Ville, responsable de l'application de la loi d'accès, a nié hier avoir discuté des requêtes avec les autorités politiques de la municipalité.

«Je m'arrange pour ne pas discuter de ça avec eux parce que ça les énerve», a déclaré M. Bourcier.

Mais selon lui, à partir du moment où elle est déposée, une requête d'accès à un document public devient elle-même publique, ce qu'a démenti hier la Commission.

Du même souffle, le greffier

qui, en vertu de la loi, préside également au bon déroulement des élections, a alors lancé l'affirmation suivante:

«C'est le gang à Rizzuto qui a fait cette demande.» M. Jean Rizzuto est le candidat à la mairie d'Option-Laval.

«C'est une demande politique tout à fait normale dans le contexte électoral, d'ajouter le greffier. Depuis 1962 où je m'occupe d'élections, il y a toujours un parti qui arrive dans les deux ou trois derniers mois, mais ça meurt après.»

LE DEVOIR a voulu vérifier les conséquences d'une telle prédiction émanant d'un membre du personnel électoral, réputé impartial.

À Québec, le bureau du directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, a d'abord indiqué que sa compétence en matière d'élection municipale se limite au chapitre 13 de la Loi sur les élec-

tions et les référendums dans les municipalités.

Ce chapitre lui confère un pouvoir de surveillance en matière de financement des partis et de dépenses électorales.

Sans vouloir se prononcer sur le dossier, un porte-parole a rappelé que l'article 89 de la loi permet toutefois au directeur général de «faire des recommandations au président d'élection concernant l'exercice de ses fonctions».

Selon l'article 70, c'est plutôt la Commission municipale du Québec qui dispose du pouvoir «pour cause, de destituer le président d'élection après lui avoir donné l'occasion de se faire entendre et de désigner son remplaçant».

En ce qui concerne la Loi d'accès à l'information, le porte-parole de la Commission d'accès a précisé que l'organisme pourrait intervenir dans le présent dossier si une plainte était déposée contre le greffier de la municipalité.

L'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc mis en tutelle

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

En raison de fautes professionnelles graves, l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc a été mis en tutelle, hier, par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté.

C'est le directeur général de l'hôpital général de Montréal, M. Gérard Douville, qui devient l'administrateur provisoire de Sainte-Jeanne-d'Arc, pour une période de 120 jours. Il remplace le conseil d'administration de l'établissement, destitué aussitôt l'annonce de mise en tutelle.

«Une solution draconienne, mais absolument nécessaire», a commenté hier le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy. Il ne se souvient pas d'un exemple récent de centre hospitalier mis en tutelle pour des fautes professionnelles. «C'est arrivé dans l'ancien temps. Mais pas dans l'ère contemporaine.»

C'est à la suite d'inspections préventives de la Corporation professionnelle, exercées de façon systématique dans tous les établissements de santé du Québec, que des problèmes «majeurs» ont été identifiés il y a déjà plusieurs mois. Les contrôles de qualité de services, notamment, comportaient des lacunes sérieuses, et des conflits de personnalité se répercutaient sur les services.

La Corporation a fait de multiples recommandations aux dirigeants de l'hôpital et le conseil d'administration a été rencontré à plusieurs reprises. «Il ne s'est rien fait, dit le Dr Roy. Il devenait donc clair que l'hôpital avait aussi de sérieux problèmes administratifs. Il fallait donc agir avant qu'une catastrophe ne survienne.»

Le ministre a nommé, il y a deux semaines, un observateur, le Dr Pierre Duplessis, qui a confirmé la catastrophe. La mise en tutelle a été aussitôt annoncée. «Si le ministre a pris cette décision, a dit hier l'attachée de presse du ministre Côté, Marie-Claire Ouellet, c'est que c'était suffisamment important.»

L'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc est situé en plein centre-ville, possède 318 lits, dont 35% sont pour des séjours de longue durée, et embauche une centaine de médecins. «La plupart font un bon boulot, dit le Dr Roy. Mais quand un maillon de la chaîne est faible, c'est tout le reste qui s'affaiblit.»

Le nouvel administrateur provisoire, Gérard Douville, est entré en fonction hier après-midi, avec de larges pouvoirs d'action. Il lui était impossible de commenter, sinon pour indiquer que le directeur général, Jacques Zigby, de même que Joël Mercier, président du conseil d'administration, «ne demeureraient pas nécessairement en poste».

Concordia ouvre une enquête

L'Université Concordia a institué deux enquêtes, hier, destinées à éclaircir les circonstances de la fusillade, survenue l'an dernier, qui a entraîné la mort de quatre professeurs de l'institution.

Ces deux enquêtes, qui «couvriront tous les aspects de la tragédie», précise Ken Whittingham, directeur du service des relations publiques de l'université, visent à «clarifier les faits entourant les allégations portées par Valéry Fabrikant à l'endroit de l'Université Concordia». Un premier comité d'enquête, formé des professeurs Harry W. Arthurs, ancien président de la York University, de Roger A. Blais, ingénieur et ancien doyen de la recherche à l'Université de Montréal, et de John H. Thomson, mathématicien et chef de file du syndicalisme universitaire, s'attaquera à toute la question de l'intégrité en matière de recherche scientifique.

Le conseil d'administration de l'université a également institué une enquête administrative interne qui vise à clarifier tous les aspects relatifs à l'historique d'emploi de Valéry Fabrikant. Le comité sera chargé de recommander des mesures concrètes dans le but d'améliorer les critères d'embauche et de promotion du corps professoral.

ROBIC
DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55 ST-JACQUES MONTRÉAL QUÉBEC H2Y 3K2
Tél. (514) 845-7374 Tél. (514) 989-0940
La maîtrise des intangibles

Congrès Métropolis

En 2007, la moitié de la population mondiale habitera la ville

Une pénurie d'eau potable menace la planète

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Un milliard d'individus sur terre en manquent, et des millions d'enfants en meurent: le manque d'eau potable est le problème environnemental numéro un, déclare un expert de la Banque Mondiale, et il faudra bien «cesser de subventionner la production de l'eau», pour faire en sorte que dans les pays riches «le prix de l'eau soit plus élevé, plus proche de son prix réel, et que les pays pauvres puissent obtenir plus d'eau».

«Mais les citoyens des pays industrialisés sont plus enclins à soutenir la protection de la vie sauvage et des espèces menacées que les enfants qui manquent d'eau potable», constate avec une froide ironie Andrew Steer, économiste et un des responsables du dossier de l'environnement à la Banque Mondiale.

M. Steer était un invité vedette du congrès Métropolis, qui réunit à Montréal 900 élus et spécialistes des questions urbaines provenant de 120 métropoles dans le monde. Il en a profité pour tracer un portrait saisissant des enjeux environnementaux qui attendent les grandes métropoles.

Ce congrès permet d'ailleurs de rappeler qu'en 2007 la moitié de la population du globe habitera dans des centres urbains. Andrew Steer fait état de projections qui indiquent que dans une génération à peine, en l'an 2020, les deux tiers de la population du globe seraient urbanisés.

Or un milliard d'individus ne jouissent pas d'approvisionnement en eau potable, 1,7 milliard ne disposent pas d'installations sanitaires. Le traitement des eaux usées est largement déficient dans plusieurs agglomérations — en Amérique latine par exemple, de 3 à 5% seulement des eaux usées sont traitées. «Il faut cesser de subventionner les firmes qui gaspillent les ressources naturelles», lance-t-il, ajoutant que les «subventions à l'énergie» s'élèvent à 250 milliards\$ par année, presque cinq fois l'aide internationale.

Triplement du nombre d'autos dans les pays du tiers-monde

Comme la population urbaine devrait augmenter de 160% d'ici 30 ans, alors que la population rurale augmentera de 10%, d'énormes pressions sont faites sur les ressources naturelles pour permettre de faire vivre ces villes toujours plus gigantesques.

Si les pays riches consomment actuellement dix fois plus d'énergie que les pays en voie de développement, ajoute-t-il, c'est une différence qui se rétrécit sans cesse, les pays plus pauvres consommant de plus en plus à mesure que leur niveau de vie augmente. Un seul exemple: on s'attend dans les prochaines années à ce que le nombre de voitures triple dans les pays du tiers-monde.

La consommation d'énergie et le développement des grandes villes entraînent évidemment l'augmentation de la pollution — dans la seule ville de Mexico, la pollution est responsable de 12 500 morts par année et de la perte de 11,2 millions de journées de travail, soutient M. Steer.

Andrew Steer se réjouissait toutefois de ce que depuis le Sommet de Rio, l'année dernière, l'environnement et le développement sont devenus indissociablement liés. Pour les dirigeants, «c'est un changement de mentalité considérable».

L'environnement et le recyclage des déchets sont des questions tellement majeures que l'Association des grandes métropoles, qui organise Métropolis, consacre deux de ses six groupes de travail permanents à ces deux questions (avec l'économie, la planification stratégique, le transport et le «développement et solidarité»).

Des responsables du Conseil régional de l'Île-de-France, qui coordonnait le groupe de travail sur l'environnement et la santé, constataient d'ailleurs hier que paradoxalement le rapport entre la pollution atmosphérique et la santé demeure peu étudié.

Ce groupe de travail remet cette semaine le rapport d'une étude menée auprès de 20 grandes métropoles dans le monde (dont Montréal), rapport qui révèle que la principale source de pollution atmosphérique dans les métropoles demeure le transport, dans une proportion de 50 à 70% en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, et même de 70 à 80% dans des villes comme Varsovie, Caracas ou Mexico.

La fête des lanternes



PHOTO JACQUES NADEAU

PENDANT quelques heures tous les jours, entre le 25 septembre et le 11 octobre, le ciel du Jardin botanique deviendra magiquement chinois, alors que plus de 500 lanternes de soie brodées à la main s'illumineront. Elles le resteront jusqu'à 21 heures pour le plaisir des yeux du public qui sera exceptionnellement admis en soirée au Jardin de Chine. Il s'agit d'un événement extraordinaire, puisque c'est la première fois que ce festival des lanternes sera produit à l'extérieur de l'Asie. Et pourtant, ce festival existe en Chine depuis au moins mille ans.

MÉDIAS

Négociations intenses entre Le Journal de Montréal et ses pressiers

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Journal de Montréal poursuit d'intenses négociations avec ses pressiers et n'envisage pas pour l'instant de leur réserver le même sort qu'à ses typographes, soit le lock-out.

C'est ce qu'a indiqué, hier, l'éditeur du Journal de Montréal, Yvon Lamarre, au cours d'un entretien. «Les négociations sont beaucoup moins avancées qu'avec les typographes. On espère en arriver à une entente», a-t-il soutenu.

Les négociations portent sur le «départ volontaire» de 60 des 150 pressiers à l'emploi du Journal de Montréal moyennant une indemnisation et l'allongement de la semaine de travail de quatre à cinq jours, a souligné M. Lamarre.

À la faveur de conventions collectives négociées au début des années 80, mais aussi, étrangement, en vertu d'ententes civiles individuelles, les pressiers, tout comme les typographes et les expéditeurs, jouissent d'un emploi assuré jusqu'à leur retraite à l'âge de 65 ans. En contrepartie, l'employeur obtenait le droit d'introduire à sa guise de nouvelles technologies.

Quant aux problèmes techniques qui ont affecté la publication du journal ces derniers jours, M. Lamarre a indiqué qu'ils étaient maintenant réglés pour l'essentiel. L'éditeur a mentionné que pour l'instant seul le pelliculage électronique était fait à Cornwall en Ontario.

Pour Theure, les presses de la Stanford Evans, de Cornwall, «une division de Quebecor», a précisé M. Lamarre, n'ont tourné que pour fins de «rodage». Aussi, toutes les 300 000 copies du journal viennent de l'atelier de la rue Frontenac à Montréal, a-t-il laissé savoir.

Quant à la capacité de production de l'atelier de Cornwall — on l'estime à 150 000 exemplaires —, M. Lamarre est demeuré évasif, soulignant que cette capacité est suffisante «pour répondre à nos besoins».

Changement technologique et dures négociations avec ses employés de production, Le Journal de Montréal en même large ces jours-ci. «Une telle opération, ça ne s'improvise pas. On a tout prévu pour que le journal sorte», a assuré M. Lamarre.

Moratoire réclamé sur la construction de Faubourg-Québec

DANNY YEAR
LE DEVOIR

La ministre des Affaires culturelles du Québec, Liza Frulla, devrait imposer un moratoire sur la construction de Faubourg Québec pour protéger les vestiges d'installations militaires françaises qui s'y trouvent.

Le Regroupement Porte-Québec — qui comprend «un noyau dur de six personnes» — poursuit sa lutte pour que le projet de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) soit stoppé «le temps qu'une étude complète du site archéologique soit réalisée», a expliqué Marc Drouin, porte-parole du Regroupement.

Dans une lettre transmise à la ministre Frulla, lundi, le Regroupement a demandé un moratoire sur la construction du projet et une demande de classement patrimonial de tout ce «riche héritage culturel» que composent les ouvrages militaires du XVIIIe siècle, trouvés à l'est de la rue Berri, à Montréal.

Au bureau de la ministre des Affaires culturelles, on affirmait hier que la demande avait été reçue et qu'«on l'examinait».

De son côté, la SHDM a souligné hier que les travaux du projet de 1800 unités de logement, évalué à 350 millions\$, allaient commencer dès le début d'octobre. «On respecte que les gens puissent avoir un amour du patrimoine. Mais les travaux doivent commencer», dit Robert Perron, porte-parole de la SHDM.

Le promoteur du projet, le Groupe Gazaille, s'est engagé à remettre les premières unités de logement aux propriétaires en mai 1994. «Il devra respecter ces délais», a expliqué le porte-parole de la SHDM.

La SHDM a souligné l'effort «patrimonial» du promoteur. «On s'est retrouvé devant un cas unique. Et nous avons décidé d'entreprendre des fouilles», a dit le porte-parole.

Les fouilles archéologiques de la première phase du projet Faubourg Québec ont pris fin hier. Et le comité aviseur, chargé d'examiner le sort réservé aux vestiges archéologiques, devrait remettre son rapport d'ici le milieu d'octobre. Le comité doit se réunir cette semaine.

La construction du projet Faubourg Québec doit s'échelonner sur dix ans. «Et il y a dix ans de fouilles archéologiques qui sont prévues», a-t-il dit.

• LES ACTUALITÉS •

Québec veut «sensibiliser» les transfusés

Il met sur pied un ambitieux programme de dépistage du VIH

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Québec a finalement décidé de mettre sur pied un programme de «sensibilisation et d'information» sur le dépistage du virus du sida, auprès des 160 000 personnes transfusées entre 1978 et 1985. Plusieurs se verront recommander de passer un test de dépistage, ainsi que LE DEVOIR l'avait annoncé vendredi dernier.

Cette opération coûtera environ 1 million\$, mobilisera le personnel des CLSC et de plusieurs cliniques privées, de même que des ressources spécialisées à travers la province. Les 17 000 médecins du Québec ont tous reçu ce matin une pochette les informant des modalités à suivre. Les CLSC ont déjà leur matériel technique pour effectuer les tests et se préparent fébrilement à l'avalanche de demandes. «Le premier mois, on devrait recevoir 50% de toutes les demandes de test», dit Daniel Leblanc, directeur général du CLSC Le Plateau. Son établissement y consacrerait ses matinées.

Deux lignes téléphoniques, l'une en région

et l'autre à Montréal, seront disponibles afin de répondre aux questions de la population. Bref, c'est le branle-bas de combat. «On ne veut pas prendre de chance», dit le Dr Christine Colin, sous-ministre à la santé publique et membre du Comité consultatif que le gouvernement a mis sur pied en août dernier dans la foulée de la décision de l'Ontario de tester ses transfusés du début des années 80. «Nous voulons que les gens susceptibles d'avoir été infectés puissent être sensibilisés.»

Le Dr Colin souligne que ce comité d'experts, chargé de soumettre des recommandations à Québec, avait pris une décision largement consensuelle. «Nous croyons que les risques d'infection chez ces transfusés, même s'ils demeurent minimes, sont suffisamment importants pour qu'on fasse quelque chose.»

La mesure est toutefois contestée par certains groupes spécialisés dans le traitement du sida, qui reprochent l'aspect opportuniste de la décision du ministère, son coût élevé dans un contexte de coupures budgétaires draconiennes et surtout, ses résultats, qu'on prévoit plutôt minces. «En Ontario, deux

mois de dépistage effréné n'ont permis d'identifier qu'un adulte et six enfants infectés», souligne le Dr Réjean Thomas, de la clinique L'Actuel, le plus gros centre privé de traitement du sida au Canada, avec ses 3500 malades. «Nous remettons tout ça dans un contexte global: combien de gens à identifier? A quel prix? Et on fait quoi, après? Il ne s'agit pas de méningite, mais de sida.» Les services disponibles sont déjà suffisamment débordés par les «vrais» besoins, ajoute-t-il, sans qu'on ajoute une mesure «plus politique que de santé publique».

De son côté, le ministère de la Santé croit que toute cette campagne peut permettre de retracer de 80 à 130 personnes infectées sans le savoir, notamment chez les transfusés de 1983 à 1985.

Des chiffres largement contestés dans les milieux concernés. La plupart des transfusés séropositifs seraient déjà au courant de leur état ou auraient développé la maladie, vu le laps de temps écoulé. «Je ne crois pas qu'on va en trouver tant que ça», dit le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Le Dr Roy est tout de même satisfait de la mesure prise

par Québec, «beaucoup plus pratique et réaliste que celle mise sur pied en Ontario». C'est une mesure volontaire, ajoute-t-il, qui aura le mérite de démystifier le dossier. «En ce moment, les gens confondent beaucoup de choses quand il est question de transfusion et de sida. Cette mesure est utile pour en finir avec l'incertitude.»

Quant au million de dollars investis, il sera pris à même les ressources existantes. «Ce million, c'est une très petite fraction de ce qui est alloué annuellement dans la prévention de la maladie», dit le Dr Christine Colin.

Pour en savoir plus long, les transfusés devront prendre contact avec leur médecin. C'est lui qui décidera s'il est opportun ou pas de recommander un test de dépistage. Les transfusés devront se présenter par la suite dans les CLSC ou les cliniques privées, munis d'une prescription du médecin. Leurs cas seront classés prioritairement. «Non, ce n'est pas de la discrimination, dit le Dr Christine Colin. Nous voulons être conséquents avec nous-mêmes. Nous demandons à ces gens de se faire tester, nous devons donc leur assurer des délais raisonnables pour leur communi-

LOI C-13

Québec ira défendre ses compétences environnementales devant les tribunaux

Québec — Le Québec entend faire défendre par les tribunaux sa compétence en matière d'environnement.

«Nous ne laisserons pas le fédéral dédoubler le système. Il reste pour le Québec la contestation judiciaire», avertit hier le ministre québécois de l'Environnement, Pierre Paradis, à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres.

M. Paradis réagissait à la prépublication par le gouvernement fédéral des quatre règlements rattachés à la loi C-13. Les règlements d'Ottawa, qui devraient entrer en vigueur au début de 1994, instaurent des audiences publiques fédérales pour l'évaluation environnementale des projets majeurs.

Le processus fédéral pourra donc se tenir parallèlement aux audiences qu'un organisme du Québec, le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) tient déjà sur chaque projet d'envergure avant de l'autoriser.

«Sur le plan pratique, au lieu de créer un guichet unique, Ottawa double les tracasseries administratives à l'égard des gens qui veulent construire l'économie. La loi fédérale envahit les compétences du Québec», a déploré le ministre Paradis.

M. Paradis a rappelé que l'Assemblée nationale avait condamné à l'unanimité l'an dernier la loi fédérale. «Le ministre de l'Environnement n'a pas l'intention de faciliter l'application de cette loi fédérale sur le territoire du Québec», a-t-il dit.

Il a accusé son vis-à-vis fédéral, Pierre H. Vincent, de «ne pas avoir respecté» les ententes qui étaient intervenues entre Québec et Ottawa. Ces accords prévoient que la promulgation de la loi fédérale et des règlements qui y sont assortis ne devait pas se faire pendant la campagne électorale fédérale, laquelle se terminera le 25 octobre.

Mais pour sa part, le ministre fédéral de l'Environnement prétend qu'il ne peut pas y avoir une loi fédérale qui ne s'appliquerait pas aussi à Québec. M. Vincent prétend vouloir s'entendre à l'amiable avec son collègue québécois et propose la mise sur pied d'un comité de travail pour étudier le problème.

Les Canadiens pressés de réduire de 20% leur consommation énergétique d'ici l'an 2010

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Un groupe d'experts, mis sur pied par la Société royale du Canada pour définir les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre, estime que les Canadiens peuvent réduire globalement de 20% d'ici l'an 2010 leur consommation d'énergie, et cela, avec des mesures économiquement rentables.

Si les gouvernements du Canada et le secteur privé faisaient le plein de mesures d'efficacité énergétique possibles et réalisaient des conversions énergétiques au profit de filières moins polluantes, on pourrait réduire de 16% d'ici 2010 la consommation d'énergie des Canadiens, mesurée en 1990. Avec l'adoption d'autres mesures fiscales, dont une taxe «verte» sur l'énergie, un objectif de 20% est tout à fait réaliste, évaluent les experts.

Le potentiel d'économies d'énergie au Canada, ajoute ce rapport dont LE DEVOIR a obtenu copie, est encore plus élevé si l'on ne tient pas compte de la rentabilité économique primaire des solutions retenues: l'état de la technologie permettrait, estiment les experts, de réduire de 40 à 50% les émissions de gaz à

effet de serre produits chaque année au Canada.

Selon un autre rapport sur le même sujet publié hier par Environnement Canada, les gaz à effet de serre d'origine humaine s'élevaient l'an dernier à 526 mégatonnes de CO₂. Le gaz carbonique représente 87% des émissions à effet de serre, alors que le méthane et les oxydes nitreux accaparent respectivement 8% et 5% du total.

Selon cet autre rapport, les principales sources d'émissions étaient, en 1990, le transport (32%), la production d'électricité (20%) et les industries (16%). La combustion d'énergie fossile, pétrole et gaz, était responsable de 94% des émissions.

Le rapport gouvernemental, qui devance de 24 heures celui de la Société royale, confirme qu'Ottawa entend toujours, comme il l'avait annoncé à Rio, ramener en l'an 2000 les gaz à effet de serre à leur niveau de 1990. Pour atteindre cet objectif, il faudra, estime le ministre fédéral, réduire de 10,6% les projections de consommation d'énergie pour l'an 2000, qui atteindraient autrement 538 mégatonnes.

Ce rapport gouvernemental demeure muet sur la réduction «absolue» de 20% fixée au pays pour l'an 2010, ce qui est jugé incontour-

nable par les chercheurs si les Canadiens veulent contribuer à juguler le réchauffement de la planète d'ici l'an 2000.

S'il y a similitude sur l'objectif à court terme, les deux rapports diffèrent profondément sur les moyens et l'approche générale.

Celui d'Environnement Canada propose, comme moyens d'action, un inventaire annuel des émissions, la mise en place d'indicateurs de changements climatiques, des prévisions de consommation et des études d'initiatives fructueuses. Pour limiter le recours aux positions dans la demande, il propose divers moyens, comme la plantation d'arbres, pour augmenter la capacité d'éponge de l'écosystème canadien, c'est-à-dire sa capacité d'absorber une partie du gaz carbonique émis. Cette stratégie s'oppose à la réduction «absolue» préconisée par la Société royale.

Le groupe d'experts de la même société va beaucoup plus loin en proposant l'adoption par toutes les autorités fédérales et provinciales de stratégies musclées de gestion de la demande en énergie et l'adoption de règles d'évaluation des filières qui incluraient la contribution à l'effet de serre ainsi que les coûts sociaux des projets énergétiques.

Le rapport préconise par ailleurs diverses

mesures qui frappent de plein fouet certaines politiques en plein essor au Québec. Ainsi, il préconise la substitution du pétrole au profit du gaz, celle du gaz au profit de l'hydroélectricité, et celle de cette filière au profit de l'éolien pour éviter les émissions de méthane, causées par la décomposition de la matière végétale au fond des réservoirs.

La cogénération, en plein essor au Québec, est valable «dans la mesure où elle consiste strictement à récupérer de l'énergie perdue et ne doit, en aucun cas, remplacer une filière moins polluante comme l'hydroélectricité ou servir de paravent à une augmentation de la production thermique d'électricité au gaz ou au pétrole», expliquait hier au DEVOIR un membre du panel scientifique, M. Erik Haines, de Toronto.

Le rapport préconise des interventions gouvernementales à tous les niveaux pour augmenter de façon draconienne l'efficacité énergétique des édifices, des appareils et des procédés de production industrielle. Il préconise l'amorce, dès maintenant, d'un changement d'attitude des consommateurs d'énergie et des normes de consommation des automobiles, qui devraient atteindre moins de 3 litres au 100 km le plus tôt possible.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 16 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**

Télécopieur: **985-3340**

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

I · N · D · E · X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 199 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 299 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU Chomedey, Aubainel
Luxeuse maison de ville. Site enchanteur.
Vue exceptionnelle, avec quai pour
bateau. 235.000\$. 682-5292.

CITÉ JARDIN. Cottage tout rénové, 6
1/2, 2 s/bains, serre, tout paysagé.
S.V.P. pas d'agent. 349.000\$. 951-2558

STE-ADELE Cottage 89, impeccable,
style Nouvelle-Angleterre, secteur de
choix, vue, privé, 3 c.c., toutbain, foyer,
solarium, franc sud. Prix red: 179.000\$.
Sans intermédiaire. Après 18h: 768-
4580, 1-229-9794.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO LUXUEUX Sherbrooke, métro
Joliette, 6 1/2 rénové, 3 c.c., electro, ter-
rasse, stat., clim., alarme, face parc.
253-5313.

ILE DES SOEURS: Verrières V1.
Luxeux 1 530 p.c. vue ville, fleuve, 2
c.c., 2 s/b., 5 electro, (416) 255-1875,
(514) 341-5885

LOFTS Luxes et Voluptés, insonorisés,
700 à 3 000 pi.ca., stat. int., terr., 65
000\$ et plus. 252-LOFT

MAGNIFIQUES CONDOS, 6 1/2, 5 1/2
Libres, refaits à neuf, prix réduits, plu-
sieurs extras. 444-5621.

OUTREMONT, une rue, un toit sur
Bloomfield, 7 1/2, 105 000\$ et plus, en-
soleillé, balcon. 256-2222, 286-4342

PRES HOPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méridien,
Sième étage, vue dégagée et superbe
sur ville et bois protégé, lumière. In-
térieur: 1 500 pi.ca., plus terrasse près de
400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs.
Tous services incluant saunas,
piscines intérieure et extérieure, bain
turbillon, salle d'exercices. Construction
de qualité, conciergerie, coproprié-
taires responsables, sécurité, confort,
proximité de toutes artères. Libre im-
médiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-
vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

ROSEMONT, 1500 pi.ca., 2 c.c., foyer,
garage, 2e, terrasse sur toit, s/bain réno-
vé, ent. repeint. 150 000\$. 257-0123.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ST-LAMBERT Superbe condo, secteur
Bois Bréville. Ascenseur, 2 c.c., 2 s/b.,
1180 pi.ca., garage int., climatisé.
90.000\$. 342-7789.

105

PROPRIÉTÉS À REVENUS

RSMT Luxueux triplex 30 pi. façade, 3
garages + 3 stat. Bureau au s/sol, 3 re-
venus. Jean-Marie Gauthier, 593-7177,
374-8550. HABITAT PLUS CRTR.

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

GRONDINE Cté Portneuf. Jolie maison
québécoise (1829), 6 c.c., 3 s/b, grand
terrain sur rivière, meublé. 88 000\$
Poussat été B & B près resto prestige.
(418) 288-6159 matin.

120

LAURENTIDES

STE-ADELE 10 acres paysager, 3 mai-
sons, tennis, lac, écurie, piscine 50 pieds
+++ 229-6188

TERRAIN (20 min. ARUNDEL), 290
acres, boisé, faisant partie d'un lac natu-
rel + artificiel. Prix 110 000\$. 819-687-
2998

121

CANTONS DE L'EST

DUNHAM Sentiers aménagés, 18
acres, pâturage, boisé. Maison rénovée,
étang JACINTHE. Imm. Dynamiques. 1-
538-4000.

LAC-BROME MANOIR INVERNESS
Élégante copropriété de style loyaliste
dans rare ensemble riverain. 1 100
pi.ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5
appareils ménagers, foyer, grands ran-
gements. Tous services incluant 2 pis-
cines, mania, tennis, entretien extérieur.
Copropriétaires soigneux, confort, sécu-
rité, tranquillité. A moins de 30 minutes
de 6 centres de ski, golf en développe-
ment en arrière. Loisirs 4 saisons. Libre
immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur ren-
dez-vous.
Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

SUTTON maison 25 X 37, 3 c.c., toit
cathédrale, meublé, plancher érable,
foyer, terrain 52 000 pi.ca. 538-2117

121

CANTONS DE L'EST

SUTTON Beauté 130 ans, restaurée
avec amour! 4 acres, étang. Venez visi-
ter! J. LACROIX, Imm. Dynamiques. 1-
538-4000.

SUTTON En montagne, terrain, secteur
privé, vue superbe!

SUTTON Maison en rangée, impé-
cable, 2 pas des pistes, Gâtée-vous pour
89 000\$. C.FELBER, Imm. Dynamiques,
1-538-4000

134

FERMES, FERMETTES TERRES

CHUTES
près de Victoriaville, 160 acres boisés,
petite rivière avec 8 chutes, dénivellation
totale de 100 pieds. Site extraordinaire,
unique et facile d'accès. 195 000\$.
J.G. Rocheleau (514) 527-8789

135

TERRAINS

BORD LAC ST-FRANÇOIS Port Lewis
48 000 p.ca. 1 250 p.ca. 733-6154

MONT-TREMBLANT Voisin des pentes
de ski. Accès au lac. (514) 843-4111.

TERRAIN de 26 846 pi.ca. avec duplex
en bois pour contracteur. Développe-
ment résidentiel ou commercial possible.
1-836-7615

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

5633 C.D.N. Près U de M
3 1/2 410\$, 4 1/2 525\$, chauffe, poêle-
frigo. Jour: 738-6791. Sor: 387-9823.

A L'OMBRE DE L'ORATOIRE, apparte-
ments Rockhill. Grand 4 1/2 à sous-
loyer, 18 mois, 1er oct. 850\$, avec sta-
tionnement intérieur. 739-5478

A QUÉBEC (SILLERY)

SPACIEUX 6 1/2 près U. Laval, dans
maison privée. Benoit Breton, (418) 682-
0378, bur: (418) 644-3883

A ROSEMONT

Près CEGEP, 4 1/2, style condo, sécuri-
tair, libre imm., 460\$, 324-8628

BERNARD WISEMAN 5 1/2 demi sous-
sol, 2 chambres fermées, clair, résiden-
tiel, chauffé. Libre: 271-4168, 342-0443.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. - ROCKLAND. Sous-location,
Grand 4 1/2, coin, très clair, 1 1/2
s/bains, piscine. 739-1666

C.D.N. près U de M, imm. rénové, 3 1/2
395\$, 4 1/2 460\$ et +, chauffé, équipé,
calme, propre, piscine. 345-9690

DES ÉCOTES Beauharnois. Haut duplex 4
1/2, tranquille, ensolleillé, 3305 1er oct.
634-0282

LASALLE, secteur pont Mercier, 5 1/2
haut duplex dét., très propre, très éclairé,
ent. lav. téch., 550\$, 366-8281

MONTRÉAL-NORD Haut duplex, 5 1/2,
tranquille, très grande ch. av., terrasse
am., parc. av. et am., près autobus, éco-
le, piscine publique, 515 \$ Libre Ter nov.
322-8489, 322-3434.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3
1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé.
849-7061

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33
ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4
1/2, chauffés, gym., "sun deck", 277-
5873.

OUTREMONT, Davaar, 3 000 pi.ca., 5
chambres fermées, garage intérieur. Ré-
put. Jour: 259-3175, soir: 654-6193

PLATEAU MONT-ROYAL, De Lormier
et Sherbrooke, 6 1/2 chauffé, eau chau-
de, compl. rénové. Libre: 524-0579

PRES CENTRE-VILLE
1 MOIS GRATUIT
Beaux logements, 4 1/2-440\$, 5 1/2-
460\$, stat. int., grat. Près métro.
939-3626, 937-6215

PRES U de M haut duplex, 8 1/2, ensol-
lé, chauffé, eau chaude, cuisinière, frigo,
foyer, gar., 1 000\$, 737-3232

QUEEN MARY/VICTORIA Grand 5 1/2,
très beau. Libre Ter octobre. 342-0443.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE Condo/studio neuf,
meublé, luxeux, pied-à-terre, idéal prof.,
475\$, 528-9073 ou après 15h: 529-6399

164

CONDOMINIUMS À LOUER

LOFT POUR PHOTOGRAPHE, grande
chambre noire, poêle/frigo, lav. vaiss.,
1600 pi.ca., St-Laurent/Duluth. 1000\$
844-8994, 987-4095

METRO Place des Arts, 5 1/2, stat. int.,
a.c., 2 ch. à coucher, poss. bureau.
768-2849.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

ALBURG-VERMONT Merveilleuse pro-
priété sur bord LAC CHAMPLAIN, 3 c.c.
Poss. option d'achat. 800\$ US/mois
939-2287, (802) 796-3962

FLORIDE POMPANO condo 4 1/2, bord
de mer, frais peint, 9e étage. 344-009,
271-5151

176

CHALET À LOUER

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxeux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr.
terrain paysager. Sem/mois: 256-0179

186

MAISONS DE REPOS, RETRAITE

AU BORD DE LA RIVIERE
Excellente nourriture, divers services,
ambiance familiale. 666-6283.

251

BUREAUX À LOUER

BOUL ROSEMONT bureaux de 120 à 1
800 pi.ca. Services d'informatique dispo-
nibles. 593-6612

AVENUE DU PARC entre Fairmount et
St-Vaiteur. Emplacement exceptionnel, 7
500 pi.ca. pouvant être subdivisés. 85 le
pi.ca. 849-1335.

259

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

LA SALLE MOIS GRATUITS
coin Clément et St-Patrick, 2 500 pi.ca.
Libre immédiat. 364-4030 365-0370

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LE DEVOIR

POLITIQUE

ELECTIONS
93

Sheila Copps promet 40 000 emplois aux femmes

Le PC n'a pour tout programme de condition féminine que sa chef

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR ET
PRESSE CANADIENNE

Sheila Copps, chef adjointe du Parti libéral du Canada, triomphait hier en présentant la politique de son parti en matière de condition féminine, entourée d'une dizaine de candidates libérales au Québec.

Le matin même, les 18 candidates québécoises du Parti conservateur avaient rencontré la presse à Montréal en annonçant d'entrée de jeu qu'elles n'avaient pas de programme de condition féminine, si ce n'est la présence de la première femme première ministre de l'histoire canadienne.

Quelques heures plus tard, l'équipe libérale soulignait au contraire avec force ses engagements envers les femmes en matière d'emploi, de santé et d'un programme national de garderies. «Nous sommes le seul parti qui présente un plan pour la condition féminine», a soutenu Sheila Copps.

Les 18 candidates du PC, parmi lesquelles sept députées, étaient restées, elles, scrupuleusement silencieuses sur les réalisations de leur gouvernement en matière de

condition féminine et d'engagements à venir.

Même la candidate Maeve Quaid, du comté montréalais de Notre-Dame-de-Grâce qui a écrit un ouvrage sur l'équité salariale, n'a rien dit sur ce sujet.

Pour les candidates conservatrices, l'heure est plutôt «aux changements structurels à l'économie pour régler des problèmes non spécifiques à notre sexe par la création d'emplois pour les femmes, les jeunes et la population en général», comme l'a dit la députée Lise Bourgault, de la circonscription d'Argenteuil-Papineau.

Le message est le message pour les femmes conservatrices. «Les gens doivent voter en faveur du Parti conservateur à cause de Mme Campbell et de sa nouvelle façon de faire de la politique», a ainsi soutenu la ministre Monique Landry.

Mme Landry a aussi fait remarquer que toutes les candidates conservatrices avaient été élues dans des conventions de comté alors que le chef du Parti libéral Jean Chrétien avait dû imposer quelques candidates.

À l'échelle nationale, le PC compte 67 candidates alors que les libéraux en ont 64 sur 295 comtés.

Mais Sheila Copps a choisi en après-midi d'ignorer les conservateurs parce qu'ils n'ont pas de programme de condition féminine, a-t-elle dit. Et avoir une femme chef ne suffit pas pour compenser cette lacune. Jean Chrétien, lui, n'a pas eu peur d'aller chercher des femmes, a défendu Mme Copps.

Elle s'en est cependant prise avec force au Bloc québécois de Lucien Bouchard, dont elle a allégrement dénoncé le petit nombre de candidates.

«Je suis choquée que Lucien Bouchard n'ait que 13% de femmes candidates quand on est déjà 13% de femmes au Parlement. Il n'y a pas 10 femmes sur son équipe de 75 candidats.»

M. Bouchard, a-t-elle affirmé, s'était moqué de l'objectif du PLC d'arriver à 25% de candidates. Le Bloc, lui, visait 50% de femmes en février dernier. Il a finalement attiré 9 candidates contre 17 au PLC-Québec.

«C'est honteux, Lucien Bouchard!» a lancé Mme Copps, en lui reprochant de ne pas avoir non plus de politique à présenter. «C'est peut-être la souveraineté qui va garder nos enfants!» a ironisé la députée libérale.

Enfonçant le clou, elle a associé

Lucien Bouchard et le député du Bloc Gilles Rocheleau en s'exclamant: «Belle équipe! Quand Gilles Rocheleau était encore libéral, au moment de la course au leadership, c'est lui qui avait dit que je devrais rester chez-moi pour garder mon enfant plutôt que de me présenter!»

Explicitant par la suite leur programme, les candidates libérales, parmi lesquelles l'ancienne ministre Céline Hervieux-Payette et la candidate vedette Michelle Tisseyre, ont noté qu'un gouvernement libéral créerait 150 000 nouvelles places en garderie en trois ans. De plus, ont-elles dit, l'accent mis sur le développement des PME touchera directement les femmes, car elles y travaillent massivement et créent elles-mêmes ce type d'entreprises.

Le programme national de garderie est le grand cheval de bataille des femmes du PLC, non seulement parce qu'il facilite l'accès au marché du travail pour les mères, mais aussi parce qu'il créera 40 000 emplois pour les femmes. C'est une façon pour le parti de contrebalancer les emplois massivement masculins qui seront créés par son programme de rénovations des infrastructures au pays.

Un ex-ministre conservateur donne son appui à Chrétien

JEAN DION
LE DEVOIR

Ottawa — L'ancien député et ministre conservateur Heward Grafftey fait volte-face et appuie les libéraux de Jean Chrétien en vue des prochaines élections fédérales. «Je ne fais pas cela parce que je suis heureux de le faire, mais parce que je crois que le rôle du gouvernement est d'offrir l'espoir d'un avenir meilleur aux Canadiens plutôt que des fermetures d'usine, le chômage et la fin de l'assurance-maladie», a expliqué hier M. Grafftey lors d'une conférence de presse à Ottawa.

M. Grafftey, qui s'est retiré de la politique il y a 13 ans, a justifié sa décision en invoquant les mauvaises décisions stratégiques prises par Brian Mulroney, qui a «formé une alliance avec les séparatistes» pour prendre le pouvoir sur la scène fédérale.

Une alliance, dit-il, qui s'est avérée stérile comme en témoignent aujourd'hui l'émergence du Bloc québécois et les tentatives de réforme constitutionnelle qui ont échoué. «A cause de cela, le gouvernement Mulroney n'a jamais pu défendre le Canada et la cause fédérale.»

Se disant «progressiste en matière de politique sociale et conservateur en matière de politique économique», l'ancien ministre s'en est également pris au «gouvernement de droite» qui a sévi pendant les neuf dernières années et auquel Kim Campbell ne propose aucun changement valable.

Comme le PLC est «la seule alternative fédéraliste organisée au Québec», M. Grafftey, aujourd'hui avocat et rédacteur d'ouvrages sur la sécurité, a donc invité les électeurs à «mettre leurs intérêts partisans de côté» et à voter pour l'équipe Chrétien.

Il a précisé qu'il n'avait pas envisagé de se porter candidat dans la présente campagne. «J'ai eu l'occasion de servir mon pays pendant 20 ans. Je suis un *has-been*».

Député de Brome-Missisquoi aux Communes de 1958 à 1968 et de 1972 à 1980, Heward Grafftey fut, avec Roch LaSalle, l'un des deux seuls conservateurs élus au Québec aux élections de 1979.

Il a été ministre d'Etat aux Programmes sociaux et ministre des Sciences et de la Technologie dans le gouvernement minoritaire de Joe Clark.

Campbell ne passe pas auprès des Québécois, dit son organisateur en chef

LE DEVOIR

Le message de Kim Campbell passe difficilement au Québec, admet son organisateur en chef.

Le sénateur Pierre-Claude Nolin reconnaît que quelque chose ne va pas dans la diffusion de la pensée politique de la première ministre. «L'on constate que le fil conducteur de la pensée de Mme Campbell passe difficilement.»

Dans l'entrevue qu'il accordait hier au reporter Bernard Plante, de CKAC, le numéro un de l'organisation québécoise expliquait que même si Mme Campbell a bien établi la notion de franchise, soit de dire la vérité aux Canadiens, son engagement de mettre de l'ordre dans la maison, de réorganiser le gouvernement, ne débouche pas sur l'espoir, qui doit être le fil conducteur de sa pensée.

«Ça ne nous donne rien d'avoir de la franchise et de mettre de l'ordre dans la maison si ce n'est pas pour déboucher sur des solutions», a commenté M. Nolin.

Mais selon M. Nolin, c'est la faute

aux médias si le message de Mme Campbell ne passe pas. Parce que les journalistes empruntent la voie de la facilité, et ils «accrochent» de l'espoir seulement à un programme électoral.

Pourquoi n'avez-vous pas publié un programme comme l'a fait Jean Chrétien? a demandé le reporter. «Les journalistes l'ont entre les mains depuis le début de la semaine. On en a peut-être trop donné. Il faut lire les documents», a répliqué l'organisateur.

Et si Jean Charest a peu de visibilité au Québec et qu'on en entend peu parler, c'est également la faute des journalistes, soutient Pierre-Claude Nolin. «Je pense que la couverture est déficiente. Il s'agit d'aller l'écouter pour comprendre son message sur le pouvoir qu'on veut donner au Québec.»

Enfin, pourquoi ne voit-on pas d'affiches du Parti conservateur au Québec. «C'est volontaire» de dire M. Nolin, qui annonce que 2000 affiches seront érigées à compter de samedi à travers le Québec.

Bouchard ferait tomber un gouvernement minoritaire oeuvrant contre le Québec

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Chicoutimi — S'il détient la balance du pouvoir face à un gouvernement minoritaire, le Bloc québécois ne s'amusera pas à faire tomber ce gouvernement pour le simple plaisir de démontrer sa force, mais sera prêt à y recourir s'il le faut.

C'est l'avertissement qu'a lancé hier le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard dans un discours enflammé devant 300 étudiants venus à la cause souverainiste à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Si le gouvernement élu le 25 octobre est minoritaire, «ils vont savoir que le Bloc va avoir la main sur le robinet, alors ils vont faire attention» et ils vont adopter des mesures qui n'iront pas contre le Québec, assure M. Bouchard.

«C'est une chose grave de faire tomber un gouvernement», alors si le Bloc agit ainsi, c'est qu'il aura «de bonnes raisons» pour protéger les intérêts du Québec, a-t-il répondu aux journalistes, après son allocution.

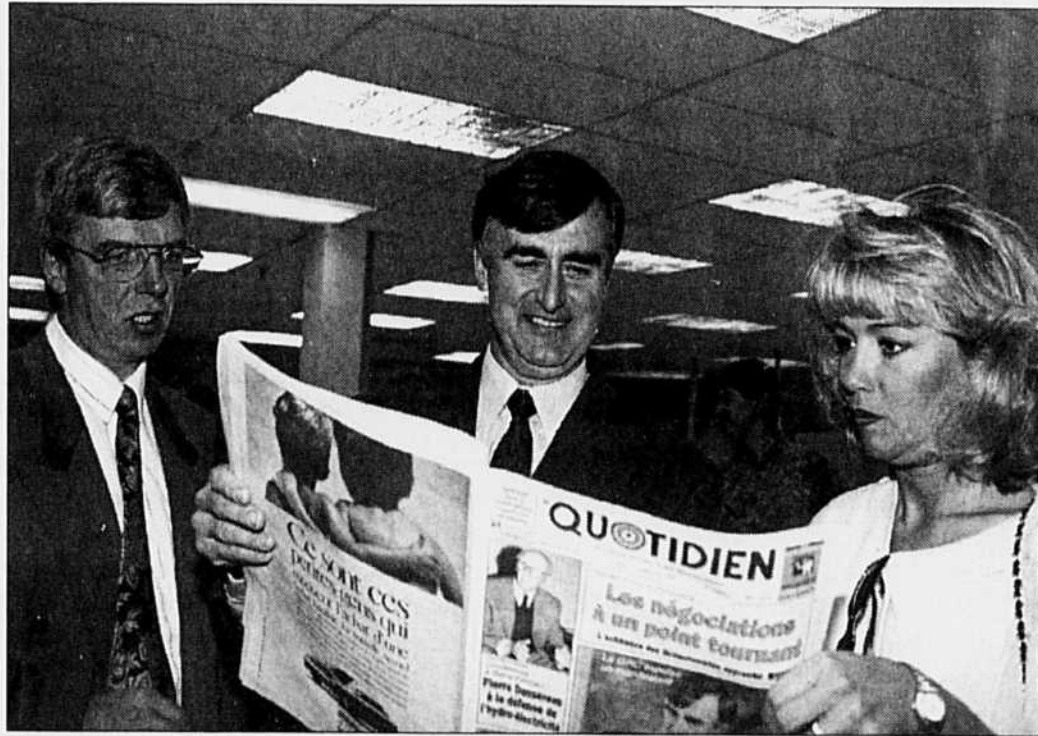
Il n'a cependant pas cité ces motifs raisonnables qui justifieraient que le Bloc utilise ainsi son éventuel poids politique, le tout demeurant hypothétique.

«Je n'hésiterai jamais, en tant que leader du Bloc, si jamais on nous présente une mesure pour envahir massivement les champs de compétence du Québec, c'est sûr que le Bloc va dire non, peu importe les conséquences pour le Bloc. On n'est pas là pour nous autres, on est là pour le Québec. Jamais le Bloc n'aura peur de retourner aux urnes si la raison pour laquelle on l'oblige à y retourner c'est d'avoir trop défendu l'intérêt du Québec.»

Interrogé par un étudiant, il a admis que ni le Bloc ni un éventuel gouvernement minoritaire ne souhaiteraient retourner au plus vite en élection, après le 25 octobre.

La tenue d'un scrutin coûte cher, 150 millions \$ cette fois-ci, rappelle-t-il. Et le Bloc québécois ne roule pas sur l'or.

M. Bouchard décèle même un certain visage sympathique à un éventuel gouvernement minoritaire. «Peut-être que la population pense qu'un gouvernement minoritaire est moins



Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, de passage hier au Quotidien, de Chicoutimi.

arrogant et est plus proche» des électeurs, soumet-il. À l'opposé, un gouvernement majoritaire «peut se payer la traite» en adoptant par exemple des mesures pénalisant les prestataires d'assurance-chômage, comme ce qu'a fait récemment le gouvernement conservateur.

Le député de Lac-Saint-Jean a visiblement gagné en confiance ces derniers jours, depuis que les Kim Campbell et Jean Chrétien ont ouvertement envisagé la possibilité d'un gouvernement minoritaire et celle de conclure des alliances avec les tiers partis, au cas par cas, pour parvenir à faire adopter certaines lois.

Jusqu'ici, M. Bouchard s'était justement plaint d'être ignoré par ceux qu'il appelle «les vieux partis». Or, ils semblent maintenant prendre le Bloc au sérieux, ce qui ragailardit

manifestement M. Bouchard.

Le discours du chef bloquiste devant les étudiants de l'UQAC portait plus que jamais sur la souveraineté. Fait cocasse, il a encore une fois commis un lapsus, parlant du Parti québécois plutôt que du Bloc québécois.

Voyant les étudiants en rire, il a corrigé, avant d'être chaleureusement applaudi: «Le Parti québécois, c'est proche. C'est un lapsus de vérité.»

M. Bouchard avait d'ailleurs sous ses yeux la députée péquiste de Chicoutimi Jeanne Blackburn et les ex-députés péquistes Marc-André Bédard et Michel Gauthier (aujourd'hui candidat du Bloc).

Après Chicoutimi, M. Bouchard se rendait à Alma puis s'envolait vers Sept-Îles, où il fera campagne aujourd'hui.

Promesses libérales: «une bonne recette pour mettre le pays dans le rouge», ironise la première ministre

PRESSE CANADIENNE

London et Ottawa — Coude à coude dans les sondages, conservateurs et libéraux ont décidé de passer carrément à l'attaque, les uns contre les autres. La première ministre Kim Campbell a déclenché l'offensive hier après-midi dans un discours à London. Les libéraux ont voulu absolument réagir avant la fin de la journée en demandant à la dernière minute à deux candidats présents à Ottawa de donner la réplique.

«Le livre rouge des promesses libérales que M. Chrétien vient de publier porte bien son nom, a déclaré Mme Campbell. C'est une bonne recette pour mettre le pays dans le rouge. Nous, nous voulons sortir le Canada de cet abîme». En fait, Mme Campbell s'est employée pendant une bonne demi-heure à réduire en purée le programme électoral libéral.

«Le choix est simple, a-t-elle résu-

mé. Un fardeau fiscal plus lourd ou un déficit plus élevé, ou peut-être les deux». Selon elle, «les recettes du bon vieux temps préchées par le parti qui a inventé les déficits» appauvrissent le Canadien moyen, en provoquant une augmentation du déficit de 25 milliards \$ par année, ce qui donnera de nouvelles taxes, un taux d'inflation et des taux d'intérêt hypothécaires plus élevés. Elle a même soutenu que cette politique aurait pour effet de réduire de moitié la valeur des pensions d'ici 14 ans.

«Nous sommes en campagne électorale, a-t-elle répondu lorsque des journalistes lui ont demandé si elle était sur la défensive. J'ai envie de souligner l'absurdité des positions de l'opposition. C'est ce que j'aime faire et je vais le faire davantage dorénavant. Restez à l'écoute».

Il va sans dire que les libéraux fédéraux n'ont pas apprécié cette attaque contre leur programme économique. «Ce que je trouve le plus

décevant et tout à fait irresponsable, c'est que la première ministre du Canada ne révèle pas son plan de réduction des dépenses et se contente de dire aux Canadiens de lui faire confiance», a déclaré le leader parlementaire libéral David Dingwall dans une conférence de presse organisée à Ottawa à la dernière minute avec le candidat Marcel Massé.

M. Dingwall a mentionné qu'il ne suffit pas d'annoncer la tenue d'une réunion des premiers ministres 30 jours après les élections. Pour sa part, M. Massé a dit avoir l'impression de revoir le programme économique de 1983 des conservateurs, alors que Michael Wilson promettait de faire disparaître le déficit en cinq ans. Les deux libéraux ont fait valoir que Mme Campbell ne pourrait pas respecter son objectif d'élimination du déficit en cinq ans sans s'attaquer à des programmes comme ceux de l'assurance-maladie ou les pensions de vieillesse.



Kim Campbell tire à boulets rouges sur les libéraux.



Offrez-vous une évasion chez la
FAMILLE DUFOUR

FORFAIT ÉVASION

3 jours / 2 nuits

Incluant: 2 soupers «table d'hôte», la chambre pour 2 nuits, 2 petits déjeuners américains complets et les facilités de l'hôtel, dont la piscine intérieure.

HÔTEL VALDES NEIGES
Beauport
(418) 827-5711

AUBERGE LA FIGNONORDE
Baie St-Paul
(418) 435-5505

HÔTEL CAPAUX-PIERRES
Isle-aux-Coudres
(418) 438-2711

À PARTIR DE

129 \$

par personne, occ. dble
jusqu'au 8 octobre 1993
(quantité de chambres limitée)

HÔTEL TADOUSSAC
Tadoussac
(418) 235-4421

FORFAIT BALEINES

2 jours / 1 nuit

Incluant: 1 souper, la chambre pour 1 nuit, 1 petit-déjeuner américain complet et une croisière «Safari visuel aux baleines» d'une durée de 3 heures commentée par un naturaliste chevronné.

À PARTIR DE

109 \$

p. pers., occ. dble
jusqu'au 15 octobre 1993
Quantité de chambres limitée

HÔTEL CLARENDON

PLAN CONTINENTAL

2 jours / 1 nuit

Incluant: la chambre pour 1 nuit et le petit-déjeuner américain complet.

À PARTIR DE

56 \$

p. pers., occ. dble
jusqu'au 10 octobre 1993
Quantité de chambres limitée

1 (800) 463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821



LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

«Tous derrière Eltsine!»

«Tous derrière Boris Eltsine!» Tel est le mot d'ordre — évidemment formulé en langage plus diplomatique — auquel l'Occident s'est rallié, à peine accompli le coup de force du président russe. Loin des atermoiements qui avaient accueilli le putsch manqué d'août 1991 contre Michael Gorbatchev, il n'y a eu, mardi 21 septembre, aucune fausse note. De Washington à Londres, et de Paris à Bonn, la réaction officielle est identique: appui sans équivoque à Boris Eltsine et à son «camp» dans la bataille pour le pouvoir qui se livre à Moscou.

Les principaux partenaires politiques et économiques de la Russie, les États-Unis et leurs alliés européens se montrent ainsi fidèles à la ligne de conduite adoptée à la fin des «années Gorbatchev» et confirmée avec éclat depuis le début du règne de son successeur, même s'ils l'expriment cette fois avec une promptitude et une netteté qui traduisent une inquiétude et un sens de l'urgence plus marqués que par le passé.

Les dirigeants occidentaux ne «nourrissent, ou du moins ne laissent poindre, aucun doute sur la nature de l'interminable affrontement qui met aux prises à Moscou le président russe et ses rivaux emmenés par Alexandre Routskoï.

Voilà longtemps déjà qu'ils ont «misé» sur Boris Eltsine parce qu'ils le tiennent à la fois pour le meilleur champion de la «démocratie russe naissante» et le plus ardent avocat de l'économie de marché, et pour le défenseur le plus sincère d'une coopération internationale qui ne porte atteinte ni aux intérêts économiques ni à la sécurité de ce qui fut naguère «le monde libre».

Soutenir par principe Boris Eltsine, et a fortiori voler à son secours en cas de péril, c'est parier sur le succès de la transformation économique de la Russie, qui conditionnera la nature du régime, et dans une large mesure, les relations que cet immense pays entretiendra avec le reste du monde. C'est «investir» résolument dans la paix.

L'importance de ces enjeux vaut bien, vu d'Occident, qu'on détourne pudiquement le regard lorsqu'on nom de la consolidation des libertés Boris Eltsine molette provisoirement les principes constitutionnels chers à Montesquieu. D'autant que le «premier chef d'État démocratiquement élu en mille ans d'histoire russe» — pour reprendre une formule du président américain — confiée au peuple, appelé à voter en décembre, le soin de trancher le conflit en cours.

Voilà le seul homme politique russe pourvu d'une légitimité authentique, depuis sa victoire au référendum d'avril 1993, qui consent à la remettre en cause en sollicitant de lui-même le verdict des urnes. Quel dirigeant d'une démocratie occidentale peut y trouver à redire?

Aussi longtemps que Boris Eltsine ne se conduira pas en autocrate, qu'il n'aura pas recours à la violence pour imposer ses vues, il peut compter sur le «soutien total» de l'Occident, et notamment des Américains.

Actualisant une métaphore fluviale du poète Walt Whitman, Bill Clinton s'était exclamé, en avril dernier, lors du sommet de Vancouver: «Aucun tyran ne peut arrêter le flot de la démocratie». Boris Eltsine, qui n'était pas visé par cet avertissement, le garde sans doute à l'esprit.

L'exemple russe inquiète Kiev

Kiev (AFP) — L'Ukraine est inquiète de l'instabilité qui menace son voisin russe alors qu'elle même est en déroute après le départ mardi de son premier ministre Léonid Koutchma.

Les députés ukrainiens qui font obstacle depuis des mois à l'activité du gouvernement et du président Léonid Kravtchouk ont accueilli avec inquiétude la dissolution du parlement russe par Boris Eltsine, se sentant menacés d'une mesure semblable.

Le premier ministre ukrainien, Léonid Koutchma, las de batailler en vain avec le parlement a jeté l'éponge et sa démission a été acceptée mardi par le parlement.

«J'espère que nos députés seront assez raisonnables pour partir d'eux-mêmes», sans attendre une dissolution du parlement, a déclaré hier M. Koutchma faisant allusion à la décision du président russe au cours d'une conférence de presse. Les mesures prises par Boris Eltsine pour mettre fin à la crise constitutionnelle sont «compréhensibles», a déclaré le président Léonid Kravtchouk dans un communiqué qui espère que «le peuple russe soutiendra l'action de son président».

«Nous regardons avec appréhension ce qui se passe chez notre voisin. La Russie est au bord de la guerre civile», a estimé de son côté Viatcheslav Tchornovil, chef de file des démocrates et nationalistes au parlement.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Serbes et Musulmans obtiennent une sortie sur la mer

Le projet d'accord de paix final sur la Bosnie-Herzégovine préconise un échange de territoires avec la Croatie pour donner un accès à la mer à la future république à majorité serbe au sud de Dubrovnik, selon le texte officiel du

projet rendu public hier à Genève. Ce texte prévoit aussi un triple accès à la mer pour les Musulmans bosniaques, comme l'avait indiqué lundi le ministre bosniaque des Affaires étrangères Haris Silajdzic.

Belgrade (AFP) — Les Serbes de Bosnie, tout comme les Musulmans, ont obtenu une sortie sur la mer Adriatique au cours des négociations de paix lundi à bord du porte-avion britannique *Invincible*.

Le texte du projet d'accord publié hier à Genève préconise un échange de territoires avec la Croatie pour donner un accès à la mer à la future république à majorité serbe au sud de Dubrovnik.

Le leader serbe de Bosnie Radovan Karadzic, cité par l'agence yougoslave Tanjug, a pour sa part précisé que cette sortie, prise sur le territoire de la Croatie, représente une dizaine de kilomètres de côte allant de Molunat (à environ 30 km à l'est de Dubrovnik) à la pointe d'Ostro, une dizaine de km plus au sud-est, près de la frontière avec le Monténégro.

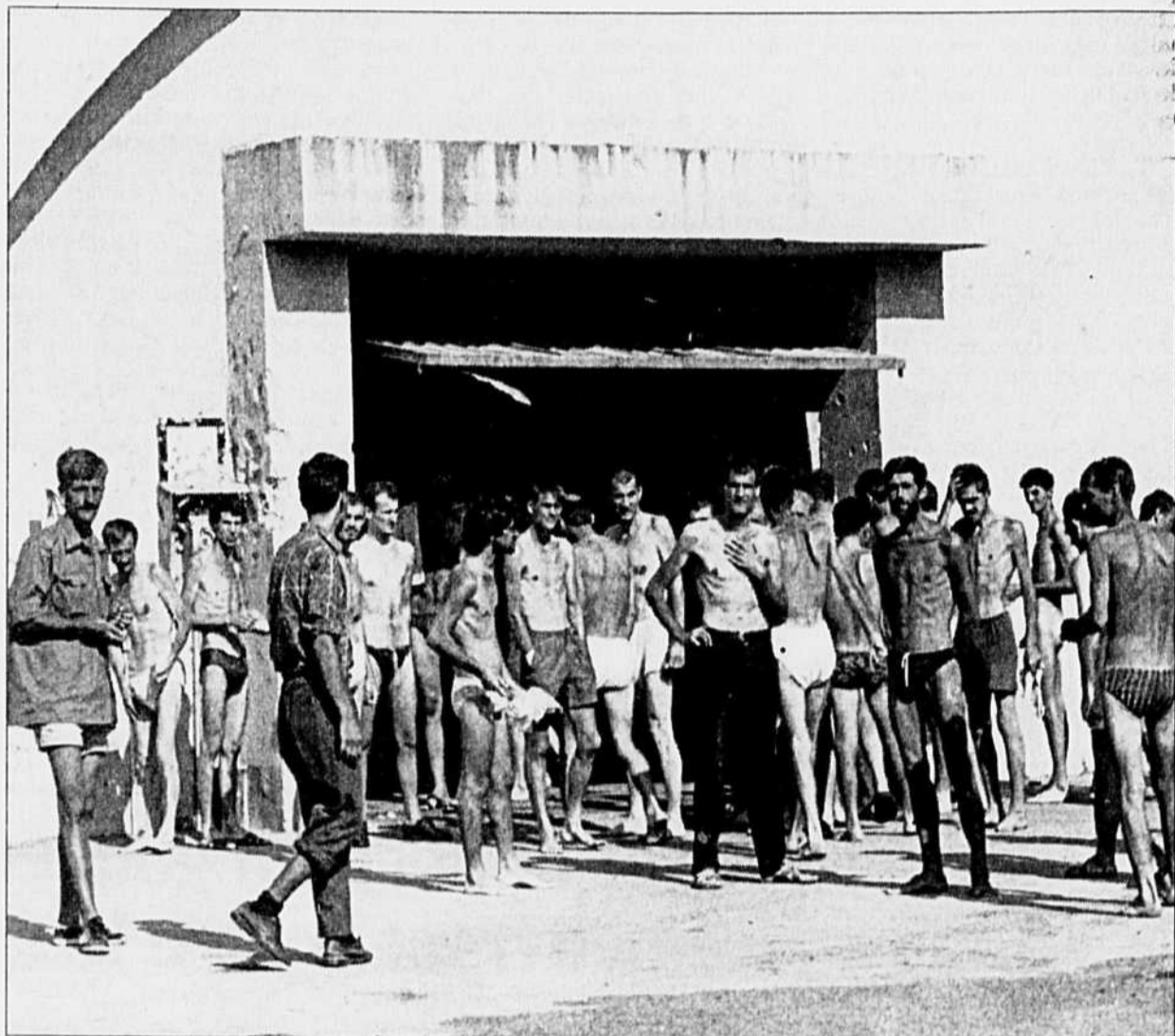
La région est à peu près inhabitée. La pointe d'Ostro fait partie de la presqu'île stratégique de Prevlaka qui contrôle l'entrée aux bouches de Kotor (Monténégro) où se trouve la principale base de la marine de guerre yougoslave. Prevlaka a été démilitarisée depuis octobre 1992 et se trouve sous contrôle des forces de l'ONU.

Une sortie sur l'Adriatique était l'une des revendications des Serbes de Bosnie qui, dans un accord conclu le 16 septembre dernier à Genève avec le président musulman bosniaque Alija Izetbegovic, avaient souligné le «droit naturel des deux républiques (serbe et musulmane en Bosnie) à un accès à la mer».

Le texte publié à Genève confirme également les déclarations du ministre bosniaque des Affaires étrangères, Haris Silajdzic, qui avait annoncé mardi à Zagreb que les Musulmans de Bosnie avaient obtenu un triple accès à la mer Adriatique à l'issue de négociations entre Croates et Musulmans à bord de *Invincible*.

Les belligérants «n'ont jamais été aussi proches (d'un règlement de paix) dans le processus de négociations», a estimé mercredi à Bruxelles le médiateur de l'ONU Thorvald Stoltenberg. Moins optimiste, le médiateur de la CEE lord Owen a déclaré que le sort du plan de paix est désormais «entre les mains du peuple bosniaque musulman et du parlement bosniaque qui va se réunir lundi».

Lord Owen et Thorvald Stoltenberg ont rencontré à Bruxelles les responsables de l'OTAN pour discuter de l'éventuelle application par l'OTAN du plan de paix pour la Bosnie.



Prisonniers musulmans sortant hier de la douche au camp croate de Dretelj, dans l'ouest de la Bosnie-Herzégovine.

Moubarak fait figure de médiateur entre la Syrie et Israël

Six Palestiniens ont été tués depuis la signature de l'accord de Washington

Un Palestinien a été tué hier par les tirs de gardes-frontières israéliens lors de l'arrestation d'activistes du Fatah, principale composante de l'OLP, dans la bande de Gaza occupée, a-t-on appris de source palestinienne. Youssef Fayed Abou Ida, 18 ans, a été mortellement touché d'une balle dans la poitrine dans le camp de réfugiés de Jabalia, d'où il est originaire. Il a été évacué à l'hôpital Shiffa de Gaza où il a succombé. Ce décès porte à 1125 le nombre de Palestiniens tués

par des soldats ou des colons israéliens dans les territoires occupés depuis le début de l'Intifada, en décembre 1987, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources palestiniennes. Six Palestiniens ont été tués par des Israéliens ou d'autres Palestiniens dans les territoires occupés depuis la signature de l'accord, le 13 septembre dernier à Washington, entre Israël et l'OLP. Cet accord prévoit une autonomie des territoires occupés.

Le Caire (Reuter) — Israël devrait conclure dès maintenant un accord de paix avec la Syrie et rester sourd aux pressions extrémistes de l'intérieur, a déclaré hier le président égyptien Hosni Moubarak.

A l'issue de trois heures d'entretiens avec le président syrien Hafez el Assad, le rais a clairement signifié que la balle était dans le camp du premier ministre israélien Yitzhak Rabin et que des accords bilatéraux avec la Syrie, la Jordanie et le Liban devraient être signés sans attendre, dans la foulée de l'accord OLP-Israël.

Hafez el Assad s'est rendu hier dans le port d'Alexandrie en compagnie de son ministre des Affaires étrangères Farouk al Chara et du ministre de l'Intérieur Mohammed Harba, pour s'y entretenir avec

Hosni Moubarak du projet d'accord israélo-syrien. Il a ensuite regagné directement la Syrie à bord de son avion privé.

Le président syrien exige le retrait des troupes israéliennes du plateau du Golan, région du sud-ouest de la Syrie occupée par Tsaah depuis 1967.

Pas de progrès

«Il n'y a pas eu de progrès sur la voie syrienne, tous les points sont ouverts au débat. Une déclaration de principes a été mise sur la table, mais il n'y a pas encore eu d'accord», a-t-il dit après son entrevue avec Moubarak.

Mais l'Égypte, qui a ouvert la voie à un règlement du conflit israélo-arabe avec la signature d'un traité de paix en 1979 et fait figure de médiateur au Proche-Orient, a

laissé entendre qu'un accord israélo-syrien était attendu sous peu.

«Je pense que les circonstances sont propices à des progrès sur la voie israélo-syrienne. Amr Moussa a rencontré aujourd'hui (dimanche), le ministre syrien Farouk al Charah et il y a des signes selon lesquels les Israéliens seraient prêts à se retirer dans les quatre mois et à accepter un retrait par étapes des colonies», a déclaré Hosni Moubarak dans une interview publiée hier dans le magazine *al Moussaouar*.

«Je pense que nos frères de Syrie ont parfaitement conscience des circonstances qui entourent l'accord», a-t-il ajouté.

Un tel accord a été évoqué à de multiples reprises dans le passé par des responsables arabes et israéliens en privé. Plus que son contenu, c'est son calendrier

d'application qui semble poser problème.

Un diplomate arabe a précisé pour sa part que le premier ministre Yitzhak Rabin avait déclaré au président égyptien qu'Israël était disposée, en théorie, à se retirer du Golan, mais qu'il lui faudrait plusieurs mois pour venir à bout des résistances politiques intérieures.

Le gouvernement Rabin s'est en effet engagé dans une joute parlementaire marathon avec la Knesset pour obtenir la ratification de l'accord de paix Israël-OLP.

Prié de dire si Rabin était prêt à retirer les troupes israéliennes du plateau du Golan, Hosni Moubarak a répondu: «Je ne veux pas vous annoncer qu'Israël a dit ceci ou cela, mais je peux vous dire que pour parvenir à un règlement global et à la paix, le Golan doit être rendu à la Syrie».

Haïti

Les pigeons des duvaliéristes

Port-au-Prince (AFP) — Le parti néo-duvaliériste du FRAP (Front pour l'Avancement du Pays) a procédé hier au centre de Port-au-Prince à un lâcher de pigeons blancs en signe de «réconciliation nationale».

Quelques centaines de personnes — parmi lesquelles d'anciens militaires des Duvalier, les tontons macoutes — ont manifesté dans le calme et sous la protection de la police dans la capitale haïtienne pour célébrer le 22 septembre, date anniversaire de l'élection de François Duvalier (Papa Doc) à la présidence de la république.

Les responsables du parti, MM. Louis Jodel Chamblain et Emmanuel Constant, ont affirmé à cette occasion que les «duvaliéristes devaient avoir droit de cité dans la réconciliation, la paix et l'union, sans la violence».

«Le FRAP est pour le respect de l'accord de Governors Island (signé le 3 juillet entre le président Jean Bertrand Aristide et le général Raoul

Cédras) dans son intégralité», a notamment déclaré à l'AFP M. Chamblain. Il a toutefois souligné que sa formation ne voulait pas de l'actuel gouvernement de «petite concorde» du Premier ministre, Robert Malval, mais d'un «vrai gouvernement d'union nationale conforme à l'accord».

«Ce gouvernement d'union permettra d'avoir une paix totale dans le pays entre les lavalassiens (partisans du père Aristide) et les duvaliéristes (...). Si le Premier ministre ne respecte pas l'accord à ce propos, le FRAP maintiendra sa pression jusqu'au bout», a-t-il ajouté.

Les manifestants — portant un drapeau haïtien et un drapeau américain, et criant en créole «Vive Duvalier, Aristide est fichu» — étaient partis du bas de la ville.

Après avoir traversé la ville, les responsables du FRAP ont procédé à un lâcher de pigeons blancs sur la place du Champs de Mars au centre de la capitale.

France

Retouche sur l'immigration

Paris (Reuter) — Le Conseil des ministres a adopté hier un projet de loi qui complète et retouche le texte sur la maîtrise de l'immigration en partie censuré le 13 août par le Conseil constitutionnel.

Ce projet de loi reprend quatre des dispositions rejetées par le Conseil, mais en y ajoutant des possibilités de recours et des garanties qui ne figuraient pas dans le texte initial.

Il s'agit de l'interdiction de séjour pour les étrangers reconduits à la frontière, de la rétention judiciaire, de la prolongation de la rétention administrative et de la possibilité de surcoûr à la célébration de mariages de complaisance. Selon le nouveau texte, les préfets pourront assortir la reconduite d'un étranger à la frontière d'une interdiction du territoire d'une durée maximale d'un an pour éviter le retour immédiat des expulsés en France. Mais cette mesure n'est plus automatique. Les préfets devront tenir compte de la gravité du comportement qui a motivé cette me-

sure et de «la situation personnelle de l'intéressé», selon un communiqué diffusé à l'issue du Conseil des ministres. Le texte présenté par le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, prévoit comme le texte initial la possibilité de porter de sept à dix jours la rétention administrative des étrangers en instance d'expulsion ou de reconduite à la frontière. Mais il fixe les conditions légales dans lesquelles cette mesure pourra être prise par des magistrats.

Le projet de loi confirme la possibilité de placer en rétention judiciaire, pour trois mois maximum, «les étrangers coupables de n'avoir pas fourni leurs documents de voyage ou les informations permettant d'établir de tels documents».

Cependant, il affirme désormais que les étrangers visés par cette mesure «bénéficieront de toutes les garanties prévues en matière de détention provisoire, notamment en ce qui concerne les demandes de mise en liberté».



Porte-parole France Castel
Campagne de financement 1993

Opération Casquette Bleue: le 25 septembre prochain...
Soyez généreux

Handicap sans frontières

une ressource pour les personnes handicapées des pays en développement

Pour faire un don ou être bénévole:

521-2686

«Il y a 15 millions d'handicapés en Afrique de l'Ouest sans service de réadaptation, plus de deux fois la population du Québec.»

Aidons-les à se tenir debout...

LE MONDE

Les Géorgiens se retirent de la table des négociations

Soukhomi se change en ville fantôme

Les rebelles abkhazes abattent un deuxième Tupolev en autant de jours

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Moscou — Les Géorgiens ont annoncé hier qu'ils cessaient toute participation aux négociations tripartites sur le cessez-le-feu en Abkhazie. La délégation russe s'est dit prête à en faire autant, tandis que les troupes séparatistes abkhazes intensifiaient encore leur offensive sur Soukhomi, abattant un deuxième Tupolev en autant de jours.

L'avion abattu hier transportait des médicaments et une vingtaine de passagers auraient survécu, mais on ignore encore hier le nombre exact de victimes.

Les Abkhazes affirment avoir complètement bloqué la capitale de la province, toujours aux mains des Géorgiens. Un des adjoints du chef de l'Etat géorgien Edouard Chevardnadze, indiquait hier dans une interview au journal *Izvestia* que la délégation géorgienne aux négociations avait décidé de cesser son travail, car il est «difficile de revenir à la table de discussions alors que le sang coule».

De son côté, le représentant russe à ces négociations tripartites a également, dans une lettre au premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, citée par l'agence ITAR-TASS, proposé que la délégation russe cesse ses activités, qui «semblent rendues vaines par la façon dont a été brisé le cessez-le-feu».

«On nous a privés d'armes et laissés face à un adversaire bien armé», a déclaré cet adjoint, soulignant que «pour bombarder la ville pendant une semaine, il fallait avoir accumulé une énorme quantité de munitions».

Pour sa part le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) a fait savoir de Genève que ses représentants estimaient que les engagements autour de Soukhomi avaient fait en quatre jours plus de 1500 blessés; le CICR en appelle à toutes les parties pour qu'elles respectent les droits de la personne et laissent passer les convois d'aide humanitaire. 15 000 enfants devraient être évacués.

Par ailleurs, plusieurs milliers de femmes géorgiennes ont quitté hier Tbilissi pour Otchamtchira, afin d'attirer l'attention internationale sur le conflit et de marquer leur

opposition à la guerre, a rapporté l'agence ITAR-TASS.

Les séparatistes abkhazes qui assiègent Soukhomi ont lancé une assaut à la périphérie de la ville dans la nuit mais ont été refoulés par la garnison géorgienne, déclarait-on hier du côté géorgien.

La garnison a été renforcée. «Nous avons maintenant assez d'hommes et de munitions pour tenir la ville», a dit le général Vladimir Tchikovan à la télévision géorgienne. Des armes lourdes arrivent par mer depuis le port géorgien de Poti.

Trois hôpitaux ont été évacués mardi. Il n'en reste plus que trois ouverts, a déclaré à Genève le comité international de la Croix-Rouge.

Les combats de rues de la périphérie étaient à l'arme légère contre des groupes dispersés, a précisé Jouli Chartava, administrateur géorgien de l'Abkhazie.

La situation des assiégés reste précaire. Les séparatistes tiennent une position stratégique, à 3 kilomètres de la ville, visant l'aérodrome. Intensivement bombardée, Soukhomi est une ville fantôme.

EN BREF

WALESA VEUT DES CANDIDATS

Varsovie (AFP) — Le président polonais Lech Walesa a demandé hier à l'Union de la gauche démocratique (SLD, ex-communiste), sortie victorieuse des élections législatives de dimanche, de lui présenter trois candidats au poste de premier ministre, dans une lettre adressée à l'un des dirigeants de la SLD, M. Aleksander Kwasiński. Rappelant que la SLD avait obtenu le plus grand nombre de suffrages (20,41%), M. Walesa écrit: «Je respecte le verdict de la démocratie. Je tiens ma parole. J'attends que la SLD me présente officiellement trois candidatures au poste de président du Conseil des ministres.» Cinq partis politiques et une coalition entrent à la Diète (chambre basse) polonaise à la suite des législatives de dimanche dernier; a annoncé officiellement hier la Commission électorale nationale. Le nombre de sièges obtenus par chaque formation sera annoncé «dès que possible», a indiqué la commission.

«PARODIES DE JUSTICE» EN ÉGYPTÉ

Londres (Reuters) — Amnistie internationale a exhorté aujourd'hui les autorités égyptiennes à mettre un terme aux procès militaires impliquant des civils, qu'elle compare à «des parodies de justice» exercées au mépris du droit international. «Ces procès de masse sont des parodies de justice pour un pays qui a pour tradition de respecter la juridiction civile», déclare l'organisation de défense des Droits de l'Homme dans un communiqué. «Vingt-huit condamnations à mort ont été prononcées par des tribunaux militaires depuis décembre 1992 et 14 exécutions ont déjà eu lieu», précise-t-elle, soulignant que cette inflation de peines capitales participe de la répression gouvernementale contre les extrémistes islamistes. Amnistie affirme que la torture est employée dans les geôles égyptiennes pour extorquer des aveux aux coupables présumés.

VIVE LE TOURISME ÉCOLOGIQUE

Manaus (AFP) — Le chef des indiens Txucarramae du Parc national du Xingu, situé dans l'Etat amazonien du Mato Grosso, a défendu hier le tourisme écologique dans la région comme moyen de préserver la forêt et les terres indigènes. «Le touriste n'entrera pas sur nos terres pour les dévaster comme le font les chercheurs d'or et tous ceux qui exploitent les bois précieux», a justifié le cacique Megaron Txucarramae, au cours du IIIe Congrès d'Écotourisme (tourisme écologique) qui réunit cette semaine 600 représentants de 80 pays à Manaus, la capitale de l'Etat d'Amazonie. Megaron est aussi le directeur du Parc national du Xingu. Selon lui, le tourisme écologique pourrait représenter aussi une source de «devises non prédatrices».

IMPÔT SUSPENDU AU NICARAGUA

Managua (AFP) — Confronté depuis plusieurs jours à de violentes manifestations de rue, qui ont fait deux morts, pour protester contre un nouvel impôt sur les véhicules, le gouvernement nicaraguayen a décidé de «suspendre temporairement» cette mesure impopulaire dans l'espoir de rétablir le calme. Un communiqué diffusé par la présidence dans la nuit de mardi à mercredi a précisé que la présidente Violeta Chamorro avait pris cette décision à la demande de l'Assemblée nationale où les Sandinistes disposent de la majorité relative. Ce nouvel impôt est à l'origine d'une grève nationale des transports en commun, publics et privés, qui depuis lundi dernier paralyse en partie la capitale, Managua.

LA MAFIA PERD DES BIENS

Reggio Calabria (AFP) — La justice italienne a décidé de saisir des biens pour une valeur de quelque 200 milliards de lire (125 millions de dollars) appartenant à des personnes soupçonnées d'être membres de la N'drangheta, la mafia calabraise, a-t-on appris mercredi de source judiciaire à Reggio Calabria (sud). Six familles au total sont concernées par cette saisie sur des biens que la justice avait déjà mis sous séquestre il y a quelque mois. Le tribunal de Reggio Calabria a également pris des mesures de surveillance sur 80 présumés mafieux.

GERT A FAIT 15 MORTS AU MEXIQUE

Mexico (AFP) — Le passage de l'ouragan Gert au Mexique a fait 15 morts et plus de 20 000 sinistrés, selon un bilan provisoire établi hier. En Amérique centrale, l'ouragan avait auparavant provoqué la mort de 38 personnes et fait plus de 20 000 sinistrés. L'Etat du Mexique le plus touché a été celui d'Hidalgo (90 km au nord-est de Mexico), où onze personnes ont été tuées, huit autres blessées, alors que l'ouragan a détruit 453 maisons et endommagé 4600 hectares de cultures, selon un bilan établi par les responsables de cet Etat.

HILLARY DE RETOUR

Katmandou (Reuters) — Sir Edmund Hillary, premier vainqueur de l'Everest il y a 40 ans avec le sherpa Tenzing Norgay, est revenu à son camp de base hier pour assister à la réouverture d'un monastère bouddhiste restauré avec son concours financier. L'institution, vieille de 80 ans mais gravement endommagée par un feu en 1989, se situe près du camp de base, à 4430 mètres d'altitude. Hillary a contribué à lever 400 000 dollars pour les travaux.

Déraillement mortel

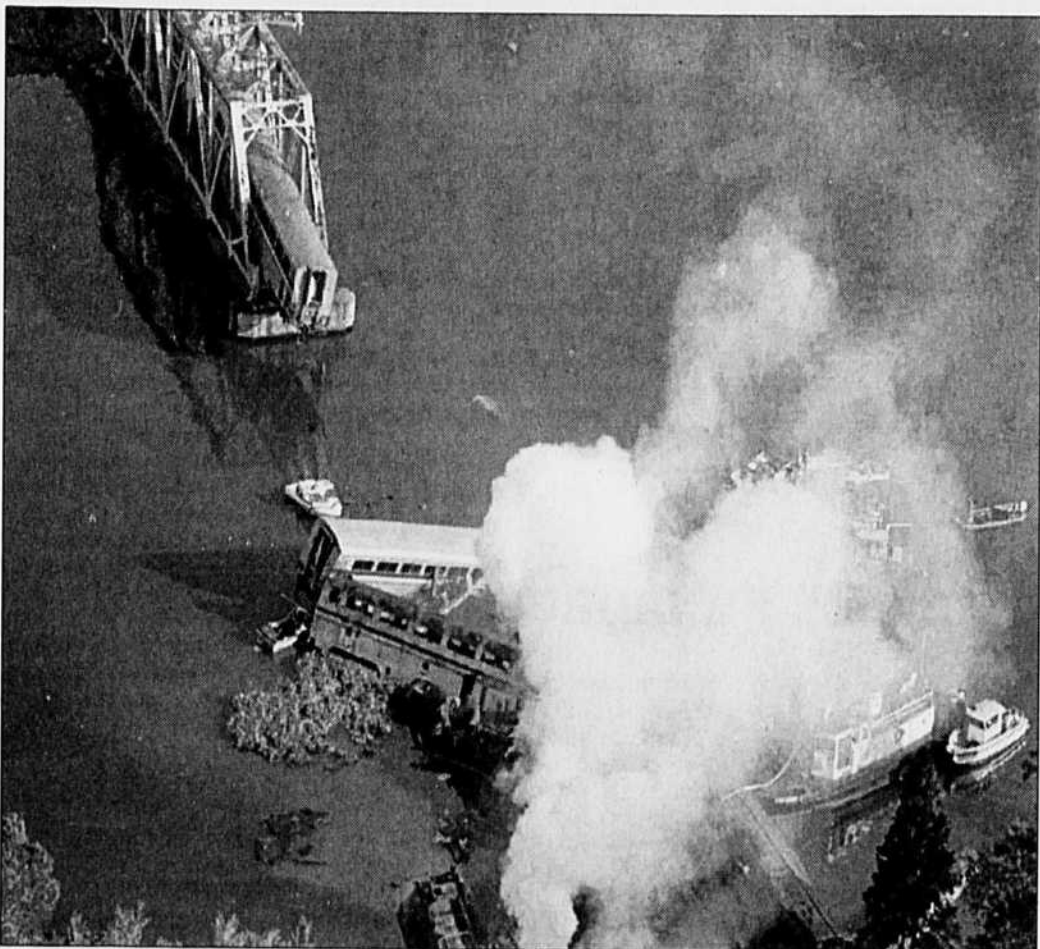


PHOTO AP

TRENTE-HUIT MORTS et 15 autres disparus: tel est le dernier bilan du déraillement d'un train de voyageurs qui a fini sa course dans un bayou infesté d'alligators en Alabama, hier. Des secours aériens et maritimes ont été dépêchés sur place et 48 personnes ont pu être sauvées. La zone est difficile d'accès et les opérations de secours sont entravées par le brouillard et les serpents. Un total de 206 voyageurs se trouvaient à bord du train qui circulait sur la ligne Los Angeles-Miami. Le convoi a déraillé alors qu'il traversait un pont et a plongé dans le bayou Sara, à huit kilomètres au nord de Mobile. Un rescapé a indiqué que le pont, une armature de bois et d'acier, avait dû s'effondrer au passage de l'express. «Il y a beaucoup d'alligators dans ce coin», a dit un secouriste.

Jeux olympiques de l'an 2000

La course aux anneaux d'or

Les bookmakers britanniques donnent Pékin favori

Les bookmakers britanniques donnaient hier Pékin favori à 7 contre 4 face à Sydney pour l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2000. La veille, Pékin et Sydney étaient à égalité. La métropole australienne a fait figure de favori toute l'année jusqu'à cette semaine où sa cote a commencé à chuter. C'est aujourd'hui, au stade Louis II de Monaco, que Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), annoncera le choix fait entre Berlin, Istanbul, Manchester, Pékin et Sydney de la ville qui accueillera les jeux de la

XXVIIe Olympiade en l'an 2000. Par leur présence en principauté, John Major, Paul Keating, Tansu Ciller, respectivement premiers ministres de Grande-Bretagne, d'Australie et de Turquie et Li Lanqing, vice-premier ministre de la République populaire de Chine, confirment l'intérêt que leurs gouvernements attachent à ce vote. La présence de Pékin parmi les cinq villes candidates a provoqué des réactions des associations de défense, des droits de l'homme, ainsi que des réserves de la Chambre des représentants aux États-Unis et du Parlement européen.

GÉRARD ALBOUY
LE MONDE

L'époque est bien révolue où l'organisation des Jeux apparaissait comme une ruineuse opération de prestige. Après l'énorme déficit des Jeux de Montréal (1976), boycottés par la plupart des États africains et les Jeux de Moscou (1980) disputés sans les Américains et certains représentants des pays occidentaux. Los Angeles était la seule ville candidate pour accueillir les Jeux de 1984. Financés par des capitaux privés, ils allaient être les premiers à dégager des bénéfices.

Dès son élection à la présidence du CIO en 1980, Juan Antonio Samaranch s'est efforcé de doter le mouvement olympique des ressources financières qui avaient fait défaut à ses prédécesseurs. Ainsi, le montant des droits de télévision est passé de 87 millions de dollars à Moscou à 282 millions à Los Angeles, 407 millions à Séoul et 652 millions à Barcelone. Pour 1996 à Atlanta, NBC a déjà signé, pour 453 millions de dollars, le contrat d'exclusivité pour les États-Unis et les télévisions européennes (UER) se sont engagées à payer quelque 200 millions de dollars.

Pour éviter une dépendance excessive par rapport aux télévisions, le président du CIO a lancé en 1985 le premier TOP (The Olympic Program) permettant à de grandes firmes commerciales d'associer leur

image à celle des anneaux olympiques. Le premier TOP a rapporté quelque 100 millions de dollars pour les Jeux de Séoul.

Le second, 170 millions pour Albertville et Barcelone. Le troisième, pour Lillehammer et Atlanta, n'est pas encore clos, mais devrait dépasser les 200 millions de dollars. L'apport de ces ressources nouvelles réparties entre le CIO, les comités nationaux olympiques (CNO), les fédérations sportives internationales et les comités d'organisation des Jeux, permet à ces derniers, de disposer de budgets importants, complétés par leurs propres opérations de parrainage. Ainsi les organisateurs d'Atlanta espèrent commercialiser leur logo auprès d'une douzaine de sociétés qui investiraient chacune 40 millions de dollars.

Adoucir le régime chinois? À l'heure des bilans, le budget du Comité d'organisation des Jeux de Barcelone dégageait un bénéfice de 339 millions de pesetas (environ 3 millions de dollars). Comme Albertville et la Savoie quelques mois plus tôt, la capitale de la Catalogne a surtout profité des concours financiers de l'Etat et de la région, pour réaliser une politique de grands travaux préparant la ville pour le XXIe siècle.

Le caractère symbolique des premiers Jeux du troisième millénaire, n'a pas échappé aux cinq candidats à l'organisation pour ceux de l'an 2000. Istanbul, au carrefour de l'Orient et

de l'Occident, serait la première ville choisie dans un pays musulman. Depuis l'abolition du mur, Berlin se veut le symbole de la réconciliation est-ouest. Sydney, soutenue par Greenpeace International, propose les premiers Jeux écologiques. Manchester entend gommer son image de ville façonnée par la révolution industrielle du XIXe siècle. Pékin ne comprendrait pas que le pays le plus peuplé de la planète soit encore tenu à l'écart de l'organisation du plus grand événement sportif.

La commission d'évaluation envoyée dans les cinq villes par le CIO aurait décerné ses meilleures notes à Sydney, mais Pékin fait néanmoins figure de favori. Malgré les réserves des associations de défense des droits de l'homme et le vote de la Chambre des représentants aux États-Unis, demandant au CIO de ne pas apporter de caution au régime communiste, Pékin ne manque pas d'atouts de poids: le formidable marché potentiel d'un pays de 1,170 milliard d'habitants pour les partenaires commerciaux du CIO et l'étonnante progression du sport chinois depuis son retour aux jeux en 1984.

Ultime argument des défenseurs de la candidature de Pékin: l'attribution des Jeux à la capitale chinoise, ouverte pendant sept années aux visiteurs et aux médias du monde entier, pourrait avoir des conséquences sur la nature du régime en place. Comme en 1988 à Séoul où les Jeux avaient sonné le glas de la dictature militaire.

Procès Wolf-Kinkel

Face à face de deux super-espions

Düsseldorf (AFP) — Pour la première fois, les deux anciens chefs des services secrets est et ouest-allemands se sont retrouvés face à face hier dans le cadre insolite d'une salle de tribunal. Le maître-espion communiste de légende Markus Wolf était au banc des accusés alors que son ex-adversaire, Klaus Kinkel, pilote désormais la diplomatie de l'Allemagne unifiée.

Dès le début de l'audience au tribunal de Düsseldorf, l'avocat de Markus Wolf a tenté de mettre en difficulté M. Kinkel, venu témoigner dans le cadre de l'affaire Guenther Guillaume, super-taube de l'ex-RDA devenue le conseiller et le confident de l'ancien chancelier Willy Brandt.

Me Johann Schwenn a essayé de démontrer que M. Kinkel savait parfaitement dès 1973 que Guillaume était un espion alors que celui-ci n'a été arrêté que le 24 avril 1974, provoquant la chute de Willy Brandt.

Affirmant qu'il n'avait été informé par les renseignements généraux de RFA que «d'un léger soupçon» sur les activités de Guillaume, M. Kinkel a indiqué que «jusqu'à l'arrestation de Guillaume» il n'avait «pas su qu'il était véritablement un espion».

Il a aussi vivement rejeté la thèse d'un complot politique visant à provoquer le départ du chancelier Brandt, qui aurait été mené par le ministre de l'Intérieur de l'époque Hans-Dietrich Genscher et lui-même.

«C'est une supposition complètement absurde», s'est exclamé le chef de la diplomatie allemande, jusqu'alors assez calme quoiqu'un peu crispé. M. Genscher a confirmé à la barre des témoins les dénégations de son ancien bras droit. «Si j'avais été convaincu que Guillaume était un espion j'aurais alors immédiatement alerté le parquet général». Placé seulement «sous surveillance» des renseignements généraux, Guenther Guillaume avait tranquillement passé les vacances de juillet 1973 aux côtés du chancelier Brandt en Norvège et en avait profité pour se procurer d'importants documents de l'OTAN.

Arrêté près d'un an après, il avait été condamné à 13 ans de prison en 1975 avant d'être remis en 1981 à la RDA.

Un peu déstabilisés par la placidité des deux témoins, les défenseurs de Markus Wolf pouvaient toutefois se targuer hier d'avoir fait leur effet, au moins sur le plan médiatique, en plaçant face à face Wolf et Kinkel, ce dernier patron des services secrets allemands de 1979 à 1982.

Demjanjuk rentre chez lui

New York (AFP) — Après plus de sept ans de prison en Israël où il était accusé d'avoir participé au génocide des juifs par les nazis, John Demjanjuk est rentré hier aux États-Unis après un périple durant lequel il a cherché à éviter tout contact avec la presse.

Arrivé hier matin à l'aéroport international Kennedy de New York à bord d'un avion de la compagnie El Al en provenance de Tel-Aviv, John Demjanjuk, 73 ans, est reparti, sans faire de déclaration, dans un avion privé. Quelque quatre heures plus tard, l'avion a atterri sur un petit aéroport en pleine campagne, Medina, non loin de Cleveland (Ohio).

M. Demjanjuk avait quitté sa prison de Tel-Aviv mardi soir et avait été conduit à la porte d'un Boeing 747 assurant un vol direct pour New York, où ses gardiens lui ont enlevé ses menottes. Lorsqu'il a pénétré dans l'avion, plusieurs passagers ont conspué l'ancien nazi, le traitant de «meurtrier», de «porc» ou de «nazi», a indiqué un photographe de l'AFP présent dans l'appareil.

UNESCO SOS-MÉDIAS

SARAJEVO 93: LA PRESSE NE VEUT PAS SE TAIRE

En Bosnie-Herzégovine, la presse indépendante est assiégée.

Des femmes et des hommes, de toutes les communautés, assurent en équipe un travail quotidien d'information.

Leur engagement, au péril de leur vie, est une chance pour la paix.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) fait appel à vous: donnez-leur les moyens d'exercer leur métier.

On peut libeller les chèques à l'ordre de: «CCPJ-UNESCO SOS-MÉDIAS» et les envoyer au: Comité canadien pour la protection des journalistes 205-490, ouest Adelaide Toronto (Ontario) M5V 1T2

Annonce offerte par le journal



É D I T O R I A L

Le grand défi de Bill Clinton

Jean-Robert Sansfaçon

Le projet de réforme du système de santé américain présenté hier soir par le président des États-Unis est rien de moins qu'une tentative héroïque de réaliser la quadrature du cercle. Si Bill Clinton réussit là où tant d'autres avant lui se sont cassés les dents, il aura prouvé qu'il est encore possible pour un gouvernement d'améliorer le sort des gens. Ce que les dirigeants canadiens semblent avoir oublié...

C'est un secret pour personne, le système de santé américain présente le meilleur et le pire de ce que ce pays peut offrir. Alors que les États-Unis sont la nation la plus avancée en matière de recherche, de technologie médicale et de soins spécialisés, son système de santé demeure inaccessible à près de 20 % des citoyens qui n'ont aucune protection, et se

préoccupent très mal d'un autre 20 % d'entre eux. Malgré cela, la croissance des coûts de santé y est spectaculaire. Déjà une fois et demie plus élevées qu'au Canada, les dépenses de santé pourraient atteindre un cinquième du PNB annuel d'ici sept ans, soit plus du double des autres pays industrialisés.

Curieusement, ce ne sont ni les plus pauvres, déjà partiellement protégés par le programme fédéral Medicaid, ni les retraités admissibles à Medicare, mais les petits salariés qui sont le plus souvent privés de toute protection. Seuls les travailleurs de la grande entreprise, dont les primes d'assurance sont à la charge de l'employeur, et les familles les plus fortunées profitent d'une protection adéquate. Comme il fallait s'y attendre, le programme présenté hier soir devant le Congrès entend concilier les avantages d'un système privé (libre-choix du programme de soins souhaité, prix variables, efficacité), à ceux d'un système public (universalité de la couverture de base, protection des plus démunis, contrôle global des coûts).

En quelques mots, le projet propose de remplacer la négociation individuelle entre citoyens et compagnies d'assurance par une négociation collective dont on voudrait qu'elle aboutisse à une réduction des coûts et à de meilleurs services. Désormais, chaque Américain devrait adhérer à une *Health Alliance*, sorte de coopérative régionale qui négocierait en son nom avec les assureurs, les hôpitaux et les médecins.

Pour ceux et celles qui sont en emploi, le projet stipule que 80 % des frais de base de la prime d'assurance seront assumés par l'employeur, l'autre 20 % par l'employé. Les grandes entreprises qui défraient déjà 100 % des coûts y gagneront, alors que les PME qui n'offrent présentement aucune protection y seront forcées et verront leurs coûts salariaux grimper de quelque 8 %.

C'est d'ailleurs de ce groupe qu'il faut s'attendre aux réactions négatives les plus vives au projet Clinton.

Au moment de quitter son emploi, personne ne perdra plus la protection à laquelle il avait droit, puisque chacun sera lié directement à la *Health Alliance* régionale à laquelle il a adhéré. Par contre, il devra dès lors verser obligatoirement 100 % du montant de la prime, une somme qui pourrait représenter quelque 4200\$ par famille, ou 1800\$ par individu. Quand les revenus familiaux feront défaut, c'est le gouvernement qui paiera la différence. Même les bénéficiaires de Medicaid et de Medicare, souvent négligés et même rejetés par plusieurs hôpitaux et médecins de pratique privée,

seront protégés par les mêmes ententes locales que les autres citoyens.

Partout au pays, individus et familles pourront choisir entre au moins trois contrats différents: un dont le coût de base sera le moins élevé et la contribution supplémentaire limitée à 10\$ par visite, mais qui ne laissera pas le choix du médecin, chaque patient se devant de consulter les seuls médecins contractuels du regroupement local auquel il a choisi d'adhérer; le second contrat type, à l'image du système actuel de remboursement après traitements, laisserait le choix au patient du médecin et de l'établissement, mais imposerait des frais de 20 % du prix des soins et une franchise annuelle de 400\$ en plus de la prime familiale annuelle de base de 4800\$; enfin, la troisième police serait un compromis entre les deux premières: le médecin de son choix moyennant le paiement de la prime de base annuelle et une contribution de 20 % du coût des traitements, mais sans franchise. Dans tous les cas, le montant annuel défrayé en plus de la prime de base ne pourrait dépasser 1500\$ pour un individu, et 3000\$ pour une famille.

Le projet Clinton

ne coûtera pas

moins cher

que le

système actuel,

mais il le rendra

plus accessible.

Selon la Maison-Blanche, ce nouveau système forcera plusieurs médecins à devenir salariés de l'une ou l'autre des organisations régionales de santé, lesquelles auront tout intérêt à contrôler la qualité et la quantité des soins offerts tant pour attirer la clientèle que pour réduire les coûts et le prix des primes. Bien sûr, rien n'obligera un médecin à ce type de pratique. Mais plus les individus adhéreront à des organisations offrant un large éventail de services à un coût raisonnable, plus la pratique traditionnelle en clinique privée en sera affectée.

Le projet de réforme n'a rien à voir avec le système canadien dit «du payeur unique», l'État. Il aurait sans nul doute été suicidaire de proposer un tel système aux Américains. Pourtant, pour la majorité d'entre eux, le nouveau programme offrira moins de services et de choix que le système canadien. Malgré le pas de géant qui pourrait être franchi avec l'adoption du projet Clinton, il s'agirait toujours d'un système de soins à vitesse variable, un système dont les coûts continueraient de peser plus lourdement sur les épaules des travailleurs des classes moyennes et inférieures qui sont soumis aux mêmes primes annuelles, franchises et «tickets modérateurs» que les plus riches.

Mais il est tout de même plus ambitieux qu'on ne l'avait prévu. Le projet Clinton offre une couverture universelle minimale assez large et incitera les organisations de santé à axer leur travail du côté de la prévention et des soins de première ligne pour éviter la flambée des dépenses.

Une chose est certaine, s'il est adopté d'ici un an, ce qui ne va pas de soi malgré le vent favorable qui souffle au sein de la population américaine, le nouveau programme ne coûterait certainement pas moins cher à court terme, mais il rendrait universel l'accès à une gamme de services de base dont seuls 60 % des Américains profitent pleinement à l'heure actuelle. Si Bill Clinton remporte son pari, il passera au grand livre de l'Histoire de son pays. S'il perd, il ne lui restera plus qu'à prendre une retraite prématurée.

L E T T R E S

Trompe-l'oeil anglophone

Bravo Andrée Ferretti, et merci! (LE DEVOIR, 8 septembre 1993). Les adeptes de la compromission vous traitent sans doute d'extrémiste, mais si tous les Québécois avaient votre sens de l'honneur et votre dignité, il y a belle lurette que nous serions indépendants.

Il y a belle lurette également que nous aurions cessé de faire la lèche aux descendants de nos conquérants de 1759 et de nos criminels oppresseurs de 1837-38, regroupés aujourd'hui sous l'enseigne de l'éternelle insatisfaite qu'est l'Alliance Québec.

Il y a belle lurette enfin que nous aurions compris que toute la supposée bonne volonté des anglophones québécois — sauf exceptions, bien entendu — n'est que trompe-l'oeil.

Allons-nous enfin comprendre que, si nous continuons à faire des sourires de demeurés, nous n'aurons jamais qu'un Québec bilingue, dominé, pour l'essentiel, par un parlement étranger de langue anglaise, à 75 ou 80 %?

Gaston Laurion
Westmount, 9 septembre 1993

Briser le lien familial

M. Norman Webster prétend que «le Québec a obtenu des bénéfices énormes de la confédération canadienne».

La «confédération canadienne» n'a que le nom de confédération. C'est plutôt une fédération à forte tendance centralisatrice qui se conduit souvent comme un État unitaire et qui a maintes fois renié les clauses du pacte de 1867.

Si les anglos considéraient que le fait d'avoir eu un premier ministre

canadien-français pendant 33 des 45 dernières années a été un avantage pour le Québec, nous, Québécois francophones, pensons plutôt que cela n'a aidé en rien notre cause.

Un premier ministre québécois à Ottawa doit se faire pardonner son origine et en conséquence doit se montrer rigoureux envers le Québec.

Parlons donc du «pacte familial canadien».

Ce «pacte» a toujours été respecté par le Québec. (ex. respect de la minorité anglophone.) L'a-t-il été par les autres provinces et par le gouvernement fédéral? C'est l'Histoire contemporaine qui nous donne la réponse.

Les Québécois reconnaissent en Lucien Bouchard un chef talentueux et sincère. Le Québec a mûri et doit briser le «lien de famille» en douce comme tout membre d'une famille qui devient adulte.

Ce qui ne nous empêchera pas de conserver des relations correctes avec nos anciens compatriotes.

Gaston Pion
Saint-Bruno-de-Montarville,
14 septembre 1993

Assez de péchés

Chère Mme Bissonnette, dans votre éditorial du 9 septembre dernier, vous faites référence à un «consensus» qui aurait prévalu au sein de la Commission Bélanger-Campeau.

Consensus qui, selon vous, aurait été ultimement brisé par M. Bourassa.

Après avoir longuement étudié les travaux de cette commission, je suis arrivé à la conclusion qu'il n'y a jamais eu de consensus sur des

questions de fond.

Il n'y a eu consensus que sur la forme.

En effet, dans l'esprit de la fameuse stratégie du «couteau sur la gorge», l'unanimité était de rigueur pour faire peur au Canada dit «anglais».

La loi 150, prévoyant la date de la sécession du Québec, tout comme le rapport Allaire d'ailleurs ainsi que la Commission Bélanger-Campeau elle-même, n'étaient que de simples composantes de cette stratégie de négociation.

Aucun accord substantiel ne se fit sur les options ouvertes au Québec.

Si consensus il y eut, ce fut sur l'incontournable nécessité pour le Québec de maintenir des liens étroits avec le reste du Canada.

Bourassa n'a jamais renié un quelconque consensus.

Comme beaucoup d'autres participants et observateurs avertis, comme vous l'avez vous-même dévoilé dans un de vos éditoriaux dont je crois me souvenir, il savait très bien qu'il ne s'agissait que d'un bluff.

Sauf que lui savait, en plus, que, tôt ou tard, ce serait à lui d'étaler ses cartes.

Fin renard, il a tiré tout ce qu'il a pu de cette très dangereuse manie du Québec de crier au loup.

On ne l'a pas cru lorsque, durant la campagne référendaire d'octobre 1992, il affirmait à tue-tête que le Québec avait obtenu des concessions importantes.

Tant mieux ou tant pis, selon l'opinion qu'on a de l'accord de Charlottetown. Mais, de grâce, n'accusons pas Bourassa de tous les péchés. Il en a bien assez comme ça!

Max Nemni
Québec, 9 septembre 1993

ASSEMBLÉE ÉLECTORALE AU NPD



O P I N I O N

Dites au monde qu'on existe!

MATHIEU-ROBERT SAUVÉ
Journaliste et auteur de *Le Québec à l'âge ingrat* publié chez Borel

Il manquera 240 000 jeunes travailleurs à Montréal en 2001, selon l'article diffusé le 30 août dernier par la Presse Canadienne. Enfin une bonne nouvelle! Il faudra s'arracher les étudiants encore à l'école, leur offrir des salaires mirobolants, les jeunes seront riches...

Mais, information prise, j'ai dû déchanter. De nos jours, même l'optimisme ne résiste pas à l'analyse. «C'est une grosse erreur, dit Jean Garon, directeur de la recherche au Conseil du patronat du Québec, présenté dans l'article comme auteur de cette étude. Ceux qui ont écrit ça n'ont pas bien fait leur travail. Tout ce qu'on a dit, c'est qu'il manquera de jeunes pour occuper quelques emplois très spécialisés. Le chômage global restera relativement élevé chez les jeunes.»

Le mal est fait. Aux yeux de plusieurs, c'est une brique de plus dans le mur d'incompréhension qui leur fait croire que les jeunes se plaignent pour rien: les étudiants ont plus de problèmes de stationnement que d'argent, les *baby-boomers* coltent chez leurs parents comme jamais, quand on veut réussir, on travaille, etc.

Erreur. La jeune génération est atteinte d'une pauvreté diffuse et généralisée, un problème structurel grave mais qui n'intéresse personne. Ce n'est pas pour rien que l'avis du Conseil permanent de la jeunesse sur la pauvreté des jeunes s'intitulait: «Dites au monde qu'on existe!»

Certains font du chômage le principal indicateur de la pauvreté alors qu'il n'en est qu'un des visages. Le taux actuel de quelque 19 % chez les jeunes ne fait que deux catégories: ceux qui travaillent et ceux qui cher-

chent du travail. Il ne tient pas compte des gens qui acceptent un emploi à temps partiel à défaut de mieux, des pigistes aux honoraires de créve-faim, des contractuels sous-payés; il n'inclut enfin ni les étudiants, ni les assistés sociaux.

Tous ceux qui entrent dans ces catégories sont pourtant des «pauvres» au sens strict car leur revenu est inférieur au seuil de pauvreté. Quant aux étudiants, on a beau dire qu'ils envahissent cégeps et universités comme jamais auparavant, je sais, moi, qu'ils ne sont pas tous là de gaieté de coeur; ils étudient pour ne pas mourir de désespoir ou subir l'humiliation du «B. S.»

Certes, un jeune qui sort de l'école avec un baccalauréat a des chances raisonnables de se trouver un emploi (encore que le chômage soit élevé même pour lui: par exemple, 5000 des 37 000 ingénieurs québécois se cherchent du travail). Mais on oublie souvent de dire que la qualité des emplois est défectueuse, qu'elle ne cesse de dégénérer et qu'on continue de produire des gens pour les occuper. Ça crée tout un bouchon dans le goulot.

Un exemple. Au terme de la sélection des 968 curriculum vitæ reçus à la suite de la parution d'une seule annonce, 10 candidats ont été retenus pour occuper autant de postes de journalistes dans un quotidien de Québec.

Chaque journaliste remplacera trois personnes invitées à débarrasser le plancher. Non seulement le salaire versé à ces nouveaux sera moindre, mais aucun d'entre eux n'a l'assurance d'une permanence.

Autre exemple. Les détenteurs de doctorat sortent aujourd'hui des universités avec des dettes atteignant 30 000 \$ (excluant, bien sûr, la hausse des frais de scolarité de 51 % prévue pour janvier). Ils n'ont encore ni maison, ni voiture, ni ambition dans bien des cas car tout ce qui les attend,

c'est une ou deux charges de cours à 3000\$ par session. J'en connais qui ont comme unique projet d'avenir, aussitôt leur parchemin accroché sur le mur... une faillite personnelle.

Dans le milieu journalistique, plusieurs s'inquiètent de voir les pigistes occuper de plus en plus de place dans la production de l'information. Or, ce phénomène évoluera sans doute de la même façon que celui des chargés de cours dans les universités ou de la sous-traitance chez Hydro-Québec: d'abord marginal, le recours sera graduellement généralisé. On dispose d'une main-d'œuvre de plus en plus performante et paradoxalement de moins en moins coûteuse, à cause de la compétition cannibale où elle est acculée. Pourquoi s'en priver?

En d'autres termes, la main-d'œuvre disponible est en train de se muter elle-même, à cause de sa propre compétence, en *cheap labour*. Les conséquences seront immenses. Mais quand on s'intéresse au sujet, comme on l'a fait à la publication du rapport sur la pauvreté, on a surtout dénoncé les erreurs de virgules et les «solutions» proposées.

Elles existent pourtant. Elles se trouvent du côté du partage du temps de travail (mais il faudra faire avaler aux employés une diminution du salaire proportionnelle à celle du nombre d'heures, ce qui n'est pas gagné), de la vie active allongée (parmi les personnes âgées de 55 à 65 ans, une sur deux a pris sa retraite, et 50 % d'entre elles aimeraient revenir au travail, selon le magazine *Enjeux*), et d'un retour à la case départ quant aux acquis syndicaux. Bientôt, la sécurité d'emploi sera soit un beau souvenir, soit une vue de l'esprit.

Mais au delà de tout cela, les solutions résident dans une meilleure compréhension des problèmes de la relève québécoise. Car ces problèmes sont ceux de la société entière.

«Dites au monde qu'on existe!»

À P R O P O S

... des jeunes en région

À Laforce, au Témiscamingue, il n'y a actuellement que la «débrouille» qui compte. Mais lorsque l'on aborde la question des solutions, un message se fait entendre de façon claire: «Dites au monde qu'on existe et qu'on ne veut pas partir d'ici.»

Quitter Laforce n'apparaît pas comme une solution. D'abord, pour vivre en ville, il faut de l'argent et un bon emploi afin de pouvoir répondre aux besoins de base et bénéficier de tous les avantages offerts par le milieu urbain.

Or, les jeunes préfèrent miser sur l'entraide disponible dans leur milieu que sur d'hypothétiques emplois. «En

ville, on a juste à regarder les autres qui ont de l'argent plein les poches.» De plus, la ville est associée à un milieu propice à la délinquance et à la misère.

Les jeunes ont le sentiment de payer pour les mauvaises planifications d'hier.

A leurs yeux, le gouvernement et les industries ont développé des régions entières, ils ont contribué à y installer des personnes, puis ils sont maintenant prêts à tout laisser tomber en raison du manque de rentabilité associée à leur exploitation.

Conseil permanent de la jeunesse
Septembre 1993

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFÇON

2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Négligence médicale

Le poids du silence

1- S'ils acceptent la critique et l'évaluation de leurs pairs, les médecins n'apprécient guère que leurs erreurs soient connues et préfèrent régler leurs problèmes à huis clos

PIERRE MAISONNEUVE
L'auteur est journaliste-animateur de l'émission Enjeux à la télévision de Radio-Canada. Le 8 septembre dernier, il a présenté le résultat d'une enquête qu'il a menée sur la négligence médicale. «L'erreur médicale: David contre Goliath» de la réalisatrice Nicole Tremblay en collaboration avec les chercheuses Francine Tremblay (Canada) et Erika Jacobs (Suède).

comprovoqué par une hyperglycémie. La mari et les enfants de Mme Patry ont poursuivi le Centre hospitalier régional de Lanaudière de Joliette et deux de ses chirurgiens dont le Dr André Ferland.

Mais en acceptant un règlement hors cour, dans lequel ni l'hôpital, ni les médecins ne reconnaissent leur erreur, la famille Patry s'est engagée à garder le silence.

L'Enjeux du silence brisé

Ce silence a été brisé par l'émission Enjeux de Radio-Canada, le 8 septembre dernier. Dès le mois d'août, la Corporation professionnelle des médecins savait que l'histoire allait être dévoilée.

Au même moment, elle a délégué un membre de son Comité d'inspection professionnelle à La Sarre en Abitibi pour évaluer la pratique médicale du Dr Ferland. Une pure coïncidence?

S'ils acceptent la critique et l'évaluation de leurs pairs, les médecins n'apprécient pas que leurs erreurs soient connues; ils préfèrent régler leurs problèmes entre eux, à huis clos. Dans un tel contexte, comment la victime d'une négligence médicale peut-elle obtenir justice?

Ils sont nombreux ceux qui ne sauront jamais qu'ils ont été victimes d'une erreur ou d'une négligence. Ignorant les préjudices qu'ils ont subis, ils ne pourront rien faire. Il y a tous

ceux qui pensent régler leur cas en déposant une plainte auprès du syndicat de la Corporation professionnelle des médecins dont le mandat véritable est de protéger le public.

Ils risquent d'être profondément déçus. Avant de se voir imposer le bâillon, le Dr Augustin Roy déclarait à l'émission Enjeux de Radio-Canada que des gens ne comprennent pas qu'en portant plainte auprès de la Corporation, ils doivent le faire dans un geste altruiste: «Ils ne se plaignent pas pour eux-mêmes, pour avoir justice eux-mêmes, ils se plaignent pour que d'autres n'aient pas à subir le même sort.»

M. Roy reconnaissait que le seul endroit où une victime pouvait obtenir justice, c'était devant les tribunaux. Pourtant, à cause de la loi du silence du monde médical, la victime d'une négligence peut difficilement tenter une poursuite.

Les médecins se protègent entre eux. Ils vont jusqu'à refuser d'agir comme témoins en faveur d'un patient qui a été victime de négligence de la part d'un autre médecin.

Le juge Jean-Louis Bau-

doin de la Cour d'appel du Québec en sait quelque chose.

Cet ancien avocat spécialisé dans les causes de négligence médicale n'hésite pas à reconnaître que, dans de nombreux pays dont le Canada, la victime d'une erreur médicale est désavantagée devant les tribunaux: «C'est très difficile ou c'est plus difficile pour les demandeurs d'obtenir une expertise indépendante.»

On le comprend un peu parce que, au fond, les médecins, c'est une sorte de confrérie, de fraternité et ce n'est pas facile pour un médecin, un super-spécialiste qui va côtoyer un super-spécialiste de venir témoigner contre lui.»

Ils sont nombreux ceux qui ne sauront jamais qu'ils ont été victimes d'une erreur ou d'une négligence. Ignorant les préjudices qu'ils ont subis, ils ne pourront rien faire.

Les poursuites contre un médecin peuvent durer des années parce que les avocats de la victime cherchent désespérément un expert qui voudra s'opposer à ceux que les avocats des médecins trouvent facilement pour défendre leurs clients.

Au Canada, plus de 50 000 médecins sont protégés contre les poursuites par l'Association canadienne de protection médicale (ACPM), une mutuelle d'assu-

rance puissante qui leur appartient et qui jouit d'un pouvoir économique considérable face à une victime isolée.

Pour se défendre devant les tribunaux, embaucher les meilleurs experts, les avocats les plus spécialisés, l'ACPM jouit d'un fonds de plus d'un demi-milliard de dollars (chiffre de 1991) provenant des primes d'assurance des médecins dont une partie est directement remboursée par l'Etat, du moins au Québec.

Près de la moitié des sommes dépensées par cette mutuelle d'assurance sert à payer les avocats et les experts.

1000 poursuites en 1992

En 1992, environ 1000 poursuites ont été intentées contre des médecins canadiens membres de l'ACPM; la moitié ont été rejetées ou abandonnées, 306 ont été réglées hors cour (dans des règlements qui généralement contiennent une clause qui impose le silence aux victimes), 48 médecins ont gagné leur procès et à peine 25 ont été condamnés.

L'Association a versé 41 millions de dollars en indemnités aux victimes d'erreurs. C'est environ 4 millions de moins que l'année précédente, alors que les frais d'experts et d'avocats, eux, ont grimpé à 36 millions de dollars. Plus aux avocats, moins aux victimes!

Quelle est l'ampleur véritable du problème de négligence dans le monde médical?

Dans une société où tout est analysé, scruté, sondé, aucune étude scientifique exhaustive ne porte sur le sujet. Le professeur Pierre Deschamps du Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec à l'Université McGill est un des rares à étudier la question mais il doit limiter ses recherches aux cas qui ont déjà fait l'objet d'une poursuite devant les tribunaux et qui, par le fait même, sont publics.

Il s'agit d'une évaluation partielle qui ne tient pas compte des nombreux dossiers d'évaluation médicale ultra-confidentiels qui dorment dans les archives des hôpitaux.

Aux Etats-Unis, lorsque des chercheurs de l'Université Harvard ont voulu mesurer l'étendue des dégâts, en matière d'erreurs médicales, ils ont choisi pour cible l'Etat de New York en 1984. Ils ont eu accès à 30 000 dossiers médicaux qu'ils ont décortiqués.

Leur étude, publiée dans le *New England Journal of Medicine* en février 1991, révèle qu'il y a eu négligence dans 1 % des cas.

En extrapolant leurs résultats pour tenir compte de l'ensemble de la population de l'Etat, ils en arrivent à la conclusion que 27 000 personnes hospitalisées en 1984 dans l'Etat de New York ont été victimes de négligence. A peine 415 patients ont intenté des poursuites.

Demain: «La tendance vers une médecine défensive suscite des inquiétudes».

Le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy, est en pénitence. On lui a imposé le bâillon pour avoir trop parlé, en mai dernier, alors qu'il s'était permis de ridiculiser une plaignante devant environ deux cents médecins lors d'un colloque sur les plaintes à caractère sexuel.

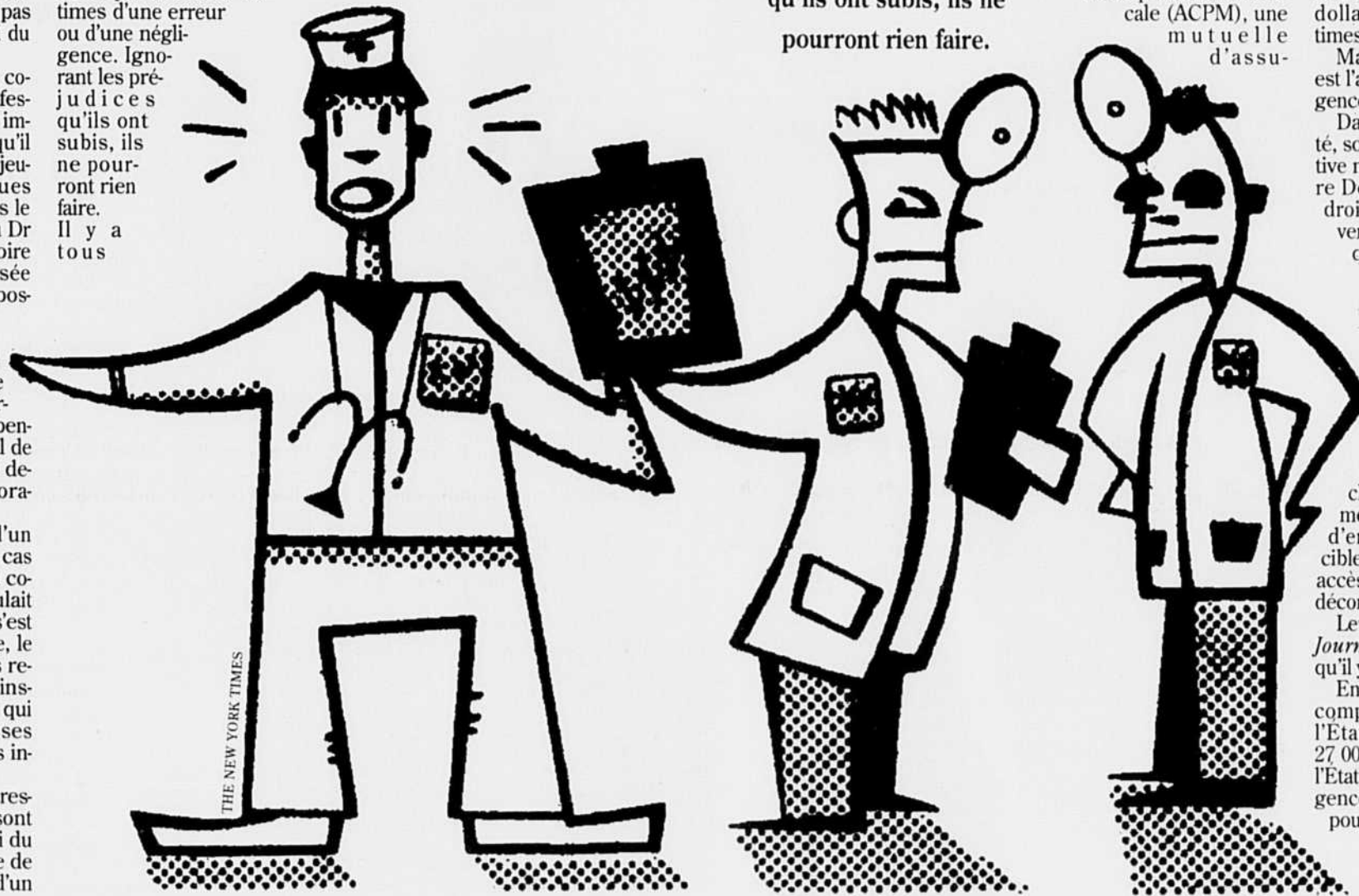
Comme l'écrivait à juste titre l'éditorialiste du *Soleil*, Martine R.-Corrivault: «Ce jour-là, tous ont ricané sans aucune honte.» Jamais le Dr Roy n'aurait été inquiété par ses collègues médecins si ses propos n'avaient pas été enregistrés par un journaliste. La loi du silence du milieu médical était rompue.

Le Dr Moulavi a lui aussi été puni. Le comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec lui a imposé une radiation de trois mois parce qu'il avait mal fait son travail dans le cas de la jeune Mélanie Côté qui est morte quelques heures après avoir été électrocutée dans le métro de Montréal. La principale faute du Dr Moulavi vient peut-être du fait que l'histoire de la jeune fille ait été largement diffusée dans les médias. Le silence n'était plus possible.

Le Dr André Ferland a eu plus de chance. Ce chirurgien de carrière, qui est aujourd'hui chef du département de chirurgie au Centre hospitalier de La Sarre en Abitibi, après avoir été chirurgien pendant 20 ans au Centre hospitalier régional de Lanaudière à Joliette, n'a jamais été cité devant le comité de discipline de la Corporation.

Malgré une évaluation très sévère d'un chirurgien-expert qui a étudié 18 de ses cas impliquant plusieurs décès, le rapport du comité de discipline de son hôpital qui voulait le suspendre pour trois mois (ce qui ne s'est pas fait), malgré une poursuite judiciaire, le Dr Ferland s'en est tiré avec de simples recommandations de la part du Comité d'inspection professionnelle de la corporation qui lui demandait d'améliorer la tenue de ses dossiers et de réévaluer certaines de ses interventions chirurgicales.

Pendant des années, cette histoire est restée secrète parce que tous ceux qui se sont penchés sur ce dossier ont respecté la loi du silence. Une famille aurait pu parler; celle de Mme Lucille Cajolet-Patry qui est morte d'un



Le point de départ

Moins de 24 heures après l'annonce de sa démission, le premier ministre était l'objet d'un concert d'éloges. Pourtant...

PIERRE GRAVELINE
Écrivain

Il n'y avait pas 24 heures que Robert Bourassa avait annoncé sa démission comme premier ministre du Québec et son abandon de la vie politique pour célébrer le «plus grand premier ministre de l'histoire du Québec», si «modeste», si «remarquable», si «courageux», «doté d'une exceptionnelle vision du développement économique», «un homme éminemment responsable», «qui a permis au Québec de prendre sa place dans la fédération canadienne»... J'en passe, et des meilleurs!

Un peu plus et on convoquait d'urgence l'Assemblée nationale pour voter une nouvelle taxe, rétroactive il va sans dire, afin d'ériger de son vivant un monument au «grand homme» qui s'apprête à nous quitter.

Permettez-moi de jeter un petit pavé dans cette mare d'hypocrisie collective dans laquelle la classe politique sombre allégrement chaque fois qu'un des siens prend sa retraite. Je n'ai aucune honte à avouer que ma réaction première à l'annonce de sa démission fut de m'écrier «Enfin!» et que, dans les minutes qui suivirent, j'ai ouvert une

bonne bouteille pour célébrer l'événement. On dit de lui qu'il fut, dans les années 70, le «père» du développement hydro-électrique du Nord. La belle affaire! Se souvient-on qu'il fut aussi, au cours de cette décennie, l'homme qui, incapable de faire face à la crise politique qui secouait le Québec en octobre 1970, supplia le gouvernement canadien d'invoquer la Loi des mesures de guerre et d'envoyer l'armée occuper le Québec? Cet homme qui prétend aujourd'hui «avoir toujours agi dans le plus grand souci des

droits et libertés de ses concitoyennes et concitoyens» porte, avec les Trudeau, Chrétien et Drapeau, la terrible responsabilité de la plus grande violation des droits et libertés de l'histoire moderne du Québec: des milliers de perquisitions, des centaines d'arrestations et de détentions arbitraires, un climat de peur comme il ne s'en était pas vu depuis la crise de la conscription.

Se souvient-on que cet homme, incapable de faire face à la crise sociale qui agitait le Québec en 1972, ne trouva rien de mieux que de réprimer le mouvement syndical à grand renfort de lois spéciales, instaurant un climat de confrontation dans les relations de travail dont l'économie québécoise, 20 ans plus tard, ne s'est pas tout à fait remise. Ce grand «visionnaire» a l'insigne déshonneur d'avoir fait du Québec la seule société démocratique avancée à avoir emprisonné ses leaders syndicaux dans l'histoire moderne.

Se souvient-on que cet homme fut, en 1976, chassé du pouvoir par la population, notamment à cause des nombreux scandales qui caractérisaient son gouvernement? Cet homme qui «a toujours fait passer en premier les intérêts du Québec» distribuait alors sans vergogne subventions et contrats aux entreprises appartenant à sa belle-famille et avait réintroduit le patronage dans les moeurs politiques du Québec.

Certes, il effectua un retour remarquable sur la scène politique en 1985. Après une longue traversée du désert, entrepoupé il est vrai d'une participation active à la campagne d'intimidation qui allait conduire à la victoire du NON lors du référendum sur la souveraineté en 1980, il était parvenu à se refaire une

virginité politique. Manoeuvrant habilement dans les couloirs du Parti libéral et profitant de l'usure du Parti québécois, il reprit le pouvoir. Mais cette victoire fut peu glorieuse.

Se souvient-on qu'il fut alors personnellement défait dans le comité francophone de Bertrand (comme il l'avait été en 1976 dans Mercier) et qu'il ne put se faire élire qu'en se réfugiant dans un comté de l'Ouest de Montréal? En fait, il faut remonter aussi loin que 1973, soit il y a 20 ans, pour retrouver la dernière fois où cet homme «tant

aimé du peuple québécois» réussit à se faire élire dans un comté francophone. Quand il revint aux «affaires» en 1985, Robert Bourassa se donna deux grandes missions: régler la crise constitutionnelle et relancer le développement économique du Québec. Quel est son bilan? Echec et mat sur toute la ligne. Pourtant, il ne recula devant rien pour sauver, à sa façon bien entendue, le fédéralisme canadien.

Il avala la couleuvre du refus de Meech. Il refusa d'assumer ses responsabilités historiques face à la nécessaire indépendance. Il accepta à Charlottetown les plus infamantes compromissions, renia sa signature du rapport de la Commission Bélanger-Campeau, déchira le programme de son parti, en expulsa les jeunes et les opposants, se prêta à une nouvelle campagne d'intimidation lors du référendum constitutionnel de l'automne 1992.

Mais ce fut peine perdue. À son grand étonnement, «son» peuple refusa de le suivre sur le chemin de la démission nationale. Que dire de la triste situation socio-économique dans laquelle Robert Bourassa, ce

«remarquable homme d'État, laisse le Québec après huit années consécutives de pouvoir?

Camoufler la réalité?

En le couvrant d'hommages immérités, veut-on nous faire oublier que le Québec est aujourd'hui une société coupée en deux, une société dont le développement social et économique est stagnant, une société où une personne sur six est condamnée à l'exclusion, au chômage et à la pauvreté, une société où une partie croissante de la population doit se résigner à vivre dans la précarité, une société où, après les avoir harcelées jusque dans leurs chambres à coucher, on envisage aujourd'hui d'obliger les personnes assistées sociales à travailler bénévolement, et tout cela pendant qu'une minorité «abri-fiscalisée» continue de s'approprier les bénéfices de la révolution technologique et de s'enrichir sans ressentir la moindre solidarité envers les plus démunis?

Veut-on camoufler la dure réalité que l'Etat québécois est devenu, sous la gouverne de cet homme, un Etat dont la seule préoccupation semble être la gestion de la décroissance et de l'appauvrissement et dont la politique économique se résume à l'ouverture de casinos, un Etat incapable de faire de l'éducation la priorité qu'elle devrait être, incapable d'assurer une formation adéquate de la main-d'oeuvre, incapable de défendre le statut de la langue française, impuissant à intégrer harmonieusement les personnes immigrantes et à instaurer des rapports nouveaux avec les nations autochtones?

Si les mots ont encore un sens, cet homme ne fut, dans son action politique, ni un «visionnaire», ni un homme d'Etat «remarquable» et «responsable», surtout pas un leader «courageux». En réalité, il passera sans doute à l'histoire comme l'un des pires premiers ministres que le Québec ait connus. Enfin, s'il fut «modeste», ce fut dans les piètres ambitions qu'il a nourries pour son peuple tout au long de sa carrière. Petit politicien, il a tout fait pour nous contraindre à un bien petit destin.



PHOTO PC
Robert Bourassa: «Petit politicien, il a tout fait pour nous contraindre à un bien petit destin.»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veat; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (Livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Levesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Tremblay (responsable), Robert Dufrais, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Polime, Clément Trudel; à l'information politique: Joseph Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babine, Rachel Ducloux (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava, LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquette); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (receptionniste), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon, Christiane Vaillant, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie LaPorte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourge (président), FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

FRONT

Visiblement agacé

SUITE DE LA PAGE 1

blanche à une dizaine de molosses du Ku Klux Klan avant d'être admis à ladite conférence.

Disant assurer la sécurité des élus du Front national, ces gorilles improvisés, arborant emblème néo-nazi et crâne rasé, ont monté la garde sous l'œil bienveillant de Michel Larocque, organisateur du KKK au Québec.

Harcelés de questions sur la présence de ces «gardes du corps», les trois élus du Front national ont rapidement déchanté.

M. Roger Le Gallou, bras droit de Jean-Marie Le Pen et élu au Conseil régional de l'Île-de-France, a d'abord tenté d'étouffer l'affaire.

«Je n'ai invité personne d'autres que vous. Pour le reste, je ne peux empêcher personne de circuler comme il l'entend», a-t-il dit.

Mais aux dires des militants néo-nazis, c'est à l'invitation même de M. Roger Alacoque, représentant du Cercle des Français résidant à l'étranger (CFRE), qu'ils se seraient portés à la «défense» des élus lepénistes en cas de grabuge.

Visiblement agacé par la présence de ces jeunes «en tenue de combat», M. Jacques Dore, président du CRFE et conseiller FN de la région de la Bretagne, a fini par dire que le Front national se dissociait de «tout genre skinhead et de mouvement extrémiste qui soit au Québec».

«Toute personne qui se réclamerait du KKK serait exclue du FN. Ce n'est pas du tout notre tasse de thé», a-t-il tranché, désavouant ce que venait de dire son représentant au Québec.

Talonné sur les ponts existants entre le parti de M. Le Pen et les groupes d'extrême-droite du Québec, M. Le Gallou a affirmé, au grand dam de ses portiers à croix gammée, qu'il n'avait l'intention d'entretenir «aucune sorte de relation avec des formations politiques dont la fonction n'est pas d'avoir des candidats dans des élections démocratiques».

Selon des informations publiées par le journal français Le Canard enchaîné, les élus du FN profiteraient de leur présence au Québec pour créer des liens avec des mouvements d'extrême-droite. Le Cercle des Français résidant à l'étranger (CFRE) comporterait environ 350 membres au Québec.

Ne sachant plus comment se sortir de ce pétrin, MM. Alacoque et Aure ont même invoqué leurs exploits militaires dans la Résistance et contre les nazis pour montrer patte blanche.

À l'extérieur, leurs gardiens d'occasion sont sortis de leurs gonds, indignés de ce désaveu. «M. Alacoque nous avait invités. On est venu donner un coup de main, on est surpris de cette réaction», a fustigé M. Michel Larocque, grand chef du KKK québécois et membre d'Heritage Front.

Pour finir, toute la bande de néo-nazis ulcérés s'est mise aux troussees de M. Le Gallou et de ses collègues, qui ont dû filer à l'anglaise par une autre porte de sortie pour éviter la foudre des militants racistes.

Aux dires des jeunes, très jeunes membres de l'organisation d'extrême-droite, pas moins de 200 des leurs devaient participer à la réunion «privée» que devait tenir hier soir le Front national et le CRFE à Montréal.

Avant cette chasse à l'homme, MM. Jean-Yves Le Gallou et Pascal Delmas ont dit ne pas comprendre les réactions suscitées par leur visite en terre québécoise.

«Je m'étonne des reproches faits au Front national d'avoir des positions contre l'immigration en France, alors que 89% des demandes d'immigration faites par des Français sont refusées au Canada», a rétorqué M. Le Gallou.

«Les Canadiens et les Québécois que nous avons rencontrés l'ont compris: les Français sont un peuple raisonnable. Ils ont donné 14% de leurs votes au Front national parce qu'ils considèrent qu'il y a de vrais problèmes auxquels il faut répondre sans haine, sinon pour l'amour de notre patrie», a souligné l'émissaire du FN.

Défenseur du principe de la préférence nationale, le Front est un parti «identitaire et non un parti raciste», a-t-il invoqué.

Ce parti compte 10 élus au Parlement européen, détient le premier rang dans le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et le 2e rang des Conseils de Rhône-Alpes et de l'Île-de-France. Il est présent dans plus de 400 conseils municipaux.

Le mot d'ordre du Front national de Jean-Marie Le Pen se limite à préférer «ses sœurs à ses cousines, et ses cousines à ses voisines», a ajouté M. Le Gallou.

Le Front national prône la fermeture des portes de l'Hexagone aux immigrants du tiers-monde, la peine de mort, le rejet du libre-échange et milite pour la priorité d'emploi aux Français, la réduction des impôts et une foule de mesures destinées à renforcer l'identité et la fierté nationale françaises.

Signer sa carte de don d'organes...

c'est pour la vie.



LA FONDATION DIANE HÉBERT (514) 965.0333

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355

JOHNSON

Des appuis de Bourbeau et Dutil

SUITE DE LA PAGE 1

Lise Bacon, la ministre de la Culture Liza Frulla, la ministre de l'Éducation Lucienne Robillard, le ministre de l'Agriculture Yvon Picotte, celui de l'Environnement Pierre Paradis (qui a annoncé hier qu'il ne serait pas de la course), le ministre et organisateur Marc-Yvan Côté et l'ex-bras droit du premier ministre Bourassa, M. Mario Bertrand.

L'objectif de la rencontre, selon notre source, serait de faire le point sur la volonté des uns et des autres de se porter candidats, de discuter du profil du chef idéal, de soupeser les appuis potentiels, de parler de financement (il faut deux millions de dollars, paraît-il, pour mener une course) et du climat dans lequel la course doit se dérouler pour éviter les schismes.

La discussion pouvait glisser sur les alliances éventuelles entre eux. Notre source pose l'hypothèse que la rencontre puisse accoucher de l'embryon d'une coalition. A tout le moins, une telle réunion peut être un élément déterminant de la course.

Il a été difficile de faire confirmer les informations par d'autres sources. Une porte-parole de Lise Bacon a refusé de confirmer une rumeur. Un porte-parole de Gerald Tremblay a fait savoir que son ministre se trouvait à Montréal en soirée (ce qui ne l'empêchait pas de participer à la réunion par téléphone, tout comme cela devait être le cas de Pierre Paradis, retourné dans son comté). Une porte-parole de Marc-Yvan Côté a soutenu qu'aucune rencontre n'était à l'agenda du ministre, qui revenait de l'Estrie à Québec en milieu de soirée.

Quoi qu'il en soit, nous assistons ces jours-ci aux grandes manœuvres de la course. Diverses rencontres en tête-à-tête entre les candidats potentiels se multiplient. Tandis que les appuis commencent à se matérialiser concrètement.

Hier, deux ministres ont déclaré publiquement leur appui à la candidature de M. Daniel Johnson, et l'incitent à se porter candidat: le ministre de la Main

d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, dont l'appui au président du Conseil du Trésor était connu depuis longtemps; et le ministre des Approvisionnements et Services, M. Robert Dutil, qui a annoncé en juin qu'il ne se porterait pas candidat aux prochaines élections.

MM. Dutil et Bourbeau ont révélé qu'une rencontre réunissant 22 ou 23 députés et ministres pro-Johnson avait eu lieu en secret, mardi soir, dans la salle de réunion privée d'une entreprise de Québec. De ce nombre, il y avait six ministres, dont les deux cités plus haut. Les autres devaient faire connaître leur appui publiquement dans les prochains jours, dans le cadre d'une opération savamment orchestrée.

Selon le député Jacques Chagnon, qui était présent, M. Johnson était «ému». Le ministre Bourbeau menait le bal. Il a, le premier, manifesté son appui, invitant les députés présents à s'exprimer chacun leur tour, pendant les deux heures qu'a duré la rencontre.

Selon des estimations de M. Chagnon, les johnsonnistes sont plus d'une trentaine au sein du caucus des députés, tandis que les appuis à M. Gerald Tremblay ne dépasseraient pas la dizaine. Un pointage réalisé du côté de M. Tremblay montre au contraire que ce dernier recueille plus d'une trentaine d'appuis, contre un peu moins de trente pour M. Johnson.

Du côté de Gerald Tremblay, on n'est pas prêt à publier le nom de ceux qui l'appuient. L'organisateur Christian Ouellet refuse de se laisser dicter sa conduite par le camp adverse. Il souligne que M. Tremblay n'a pas encore «appuyé sur le bouton».

Une autre source pro-Tremblay souligne qu'il reste encore de «grosses inconnues»: à quelle enseigne logera Lise Bacon, dont plus personne ne croit à la candidature, mais dont l'influence pourrait être déterminante; que fera Lucienne Robillard, qui poursuit sa réflexion; dans quel camp sera le ministre Marc-Yvan Côté.

La réunion secrète prévue hier soir aurait du norma-

lement éclaircir les horizons sur ces diverses questions.

Le paysage commence à s'éclaircir. Hier, un premier candidat potentiel, M. Pierre Paradis, a annoncé qu'il ne sera pas de la course. Il renonce au nom de l'équilibre familial.

Le ministre universel et ancien chef, considéré comme un pro-Johnson, M. Claude Ryan, a promis hier d'être neutre. Il a également réitéré sa préférence pour un candidat venu de l'intérieur du parti, tout comme plusieurs députés et comme la ministre Liza Frulla, selon qui il y a déjà d'excellents éléments au sein du conseil des ministres. Ce point de vue disqualifie la candidature d'un Paul Gobeil, par exemple.

Mme Frulla, qui dit réfléchir à sa propre candidature, est toutefois considérée comme une alliée sûre de Gerald Tremblay, à qui elle est reconnaissante, notamment, d'avoir inclus dans ses grappes industrielles, celle des industries culturelles. Mme Frulla n'en a pas moins eu une rencontre de plus de deux heures, avec M. Johnson. Elle a également palabré avec le lieutenant Bourbeau, hier.

En annonçant son appui à M. Johnson, M. Bourbeau a souligné les qualités de «compétence, d'intégrité et de fermeté» du candidat virtuel. Il a soutenu que ce dernier possède une «vision claire et articulée du développement du Québec» mais a refusé de décrire cette vision.

Dans un communiqué émis par son cabinet ministériel, M. Bourbeau souligne l'âge du candidat, «la quarantaine» (M. Johnson aura 49 ans le 24 décembre prochain; M. Tremblay a eu 51 ans lundi dernier), sa «solide expérience dans le secteur privé et au gouvernement», «sa franchise et sa rigueur», sa «vision d'avenir» et son talent de «rassembleur».

Le parti devrait convoquer un conseil général les 1er ou 2 octobre où seront fixées les règles de la course. Le congrès au leadership devrait avoir lieu la fin de semaine du 29 janvier 1994.

JÉRUSALEM

«L'OLP doit oublier la question de 1948»

SUITE DE LA PAGE 1

avec quatre journalistes étrangers dont celui du DEVOIR, M. Beilin a minimisé les déclarations de Yasser Arafat et de ses lieutenants qui, au Caire et ailleurs, ne cessent de répéter que le processus enclenché il y a deux semaines mènera à la libération de tous les territoires occupés, y compris la ville de Jérusalem. «Ils peuvent dire ce qu'ils veulent, nous ne céderons pas», dit M. Beilin.

Le vice-ministre n'était pas aussi catégorique il y a deux semaines lorsqu'il a laissé entendre que «le secteur arabe de Jérusalem pourrait être un jour considéré comme un quartier autonome». Devant les protestations du Likoud et de certaines personnalités travaillistes, M. Beilin a fait marche arrière. Il parle maintenant d'une «ville unifiée ouverte à tous».

Mardi, lors du débat de trois jours que la Knesset consacre à l'accord israélo-palestinien, le chef du Likoud, Benyamin Netanyahu, a insisté sur l'irréversibilité du processus enclenché à Washington et la menace qu'il fait peser sur Jérusalem où les Palestiniens n'hésitent plus à brandir le drapeau palestinien.

Lors de la guerre de 1967, Israël s'est emparé de Jérusalem-Est, alors sous contrôle jordanien, et cette partie de la ville sainte a été annexée en 1980.

M. Beilin a indiqué qu'advenant la création d'une confédération jordano-palestinienne, Jérusalem-Est

n'en ferait pas partie.

Le député israélien, qui a été au cœur des négociations secrètes entre Israéliens et Palestiniens, a souligné que la création d'un État palestinien n'était pas à l'ordre du jour.

«Si M. Arafat proclame un État palestinien à son arrivée à Jéricho dans quelques mois, nous ne négocierons pas avec lui, dit-il. Les Palestiniens savent cela et je ne pense pas qu'ils tenteront de franchir ce pas.»

Selon le vice-ministre, le statut des territoires occupés — Gaza et la Cisjordanie — sera discuté dans deux ans, comme le prévoit l'accord de Washington.

Pour l'instant, ce qui préoccupe Israéliens et Palestiniens, c'est la question des réfugiés. M. Beilin doit se rendre à Tunis dans deux semaines pour assister aux travaux du groupe spécial de travail sur cette question fort épineuse. La presse israélienne, principalement celle de droite, écrit que le gouvernement israélien a accepté secrètement d'autoriser le retour de plus de 400 000 Palestiniens sur une période de cinq ans. Les opposants à l'accord réclament la publication des «clauses secrètes». Le gouvernement nie leur existence.

«Personne, surtout du côté de M. Arafat, n'a parlé de nombre pour l'instant, dit M. Beilin. Lors de la réunion de Tunis, nous allons commencer par dresser un agenda pour discuter du problème des réfugiés.»

Le groupe de travail israélo-palestinien planchera sur la définition du statut de réfugié, sur la mise sur

pied d'une banque de données, sur la localisation des réfugiés et sur la réunification des familles. Déjà, les formalités pour la réunification des familles ont été allégées.

M. Beilin souligne qu'un comité de travail spécial sera créé pour examiner le sort des personnes déplacées avant 1967. L'accord de Washington porte sur le retour des réfugiés qui ont fui lors des guerres israélo-arabes de 1967 et 1973.

Selon les statistiques des Nations unies, quelque 4 millions de Palestiniens, dont 2,5 millions résidant au Proche-Orient, ont quitté Israël depuis 1948. L'accord israélo-palestinien ne porte que sur environ 50% des résidents du Proche-Orient.

Selon le professeur Asher Susser, directeur du Centre Moshe Dayan de l'Université de Tel-Aviv, la question des réfugiés ne sera jamais entièrement réglée car les deux parties ont des vues diamétralement opposées sur le droit de retour.

«Les dirigeants de l'OLP parlent du droit au retour de tous les Palestiniens qui ont quitté l'actuel territoire israélien depuis 1948, dit-il. Les Israéliens ne veulent pas entendre parler de cela. Je pense que l'OLP doit oublier la question de 1948 et se concentrer sur les réfugiés des guerres de 1967 et 1973.»

Susser souligne qu'aucun dirigeant politique israélien ne voudra négocier le droit au retour des réfugiés de 1948.

ELTSINE «Le sang ne coulera pas»

SUITE DE LA PAGE 1

prises pour empêcher toute tentative de division des forces armées. La garde a été renforcée dans les arsenaux et centres de commandement. Le contrôle des visites dans les bases et institutions militaires est accentué. Des unités spéciales ont reçu pour mission d'empêcher les provocations et actes terroristes dans les casernes.

Le ministère de la Défense a tenu à préciser que le système de commandement de l'arsenal nucléaire russe demeurerait sous le contrôle de Boris Eltsine. Le ministre de l'Intérieur Victor Erine a assuré que les forces de sécurité étaient elles aussi unies autour du président.

Interrogé sur l'attitude du vice-président, le général Alexandre Routskoï, Boris Eltsine a déclaré: «Ce n'est pas sérieux, ce genre d'amateurisme n'a rien à voir avec le droit.»

À la question de savoir si un dialogue était encore possible avec le Parlement (ou se terrent toujours des députés officiellement congédiés), le président a répondu que le Parlement était dissous, et qu'il ne pouvait donc avoir de dialogue. «Mais le sang ne coulera pas, je puis vous l'assurer», a-t-il aussitôt ajouté.

Au cours de cette promenade qui a duré une dizaine de minutes place Pouchkine, Boris Eltsine a encore affirmé qu'il bénéficiait du soutien du premier ministre Victor Tchernomyrdine.

Seul le ministre du Commerce extérieur Sergueï Glazynev a fait défection. Il a affirmé dans une lettre qu'il était impossible de rester à son poste pour servir un président dont les mesures violaient la Constitution.

Boris Eltsine a d'autre part nommé Egor Gaïdar ministre de l'Économie par intérim, fonctions qu'il cumulera avec celles de premier vice-premier ministre auxquelles il a été nommé au cours du week-end.

Les rues de Moscou sont demeurées calmes, la population paraissant indifférente à cette nouvelle lutte pour le pouvoir entre Boris Eltsine et le parlement. À la Bourse de Moscou, le rouble a cependant perdu 6,4% face au dollar à la séance d'ouverture du marché des changes.

Le Parlement, qui a approuvé la nomination de nouveaux titulaires à la Défense et à l'Intérieur sur proposition du général Routskoï, a néanmoins poursuivi son offensive contre Boris Eltsine et son gouvernement en votant pour l'ouverture de «poursuites» contre les partisans du président et la prise de contrôle des moyens de communication de l'État.

Mais Eltsine a semble-t-il devancé les députés en renforçant la sécurité à la radio et à la télévision afin, comme l'explique son porte-parole Vyacheslav Kostikov, d'empêcher les «extrémistes» de s'en emparer.

FRONT COMMUN

SUITE DE LA PAGE 1

front commun. Et ce mutisme s'expliquerait. En fait, le SFPQ aurait quitté le front commun parce qu'il croit que les autres syndicats s'approprient à accepter l'offre de Québec. «On ne peut accepter cela. Nos membres vivent des situations différentes que celles des employés de la santé et de l'éducation», a expliqué Danièle-Maude Gosselin, président du SFPQ.

Avant leur réunion de la fin de soirée d'hier, les membres du front commun étaient avares de commentaires et refusaient de confirmer s'ils accepteraient ou non les offres patronales. «On peut accepter. On peut vouloir modifier la proposition de Québec. Toutes les possibilités restent ouvertes», a expliqué Gilles Léveillé, porte-parole du front commun et de la FTQ dans les négociations avec Québec.

Ce matin, le front commun devrait faire connaître le sort qu'il réserve à la dernière proposition de Québec.

Des vendredi dernier, le comité de négociations du SFPQ qui représente 45 000 fonctionnaires avait rejeté à l'unanimité l'entente-cadre de Québec. «Nos instances ont fait l'analyse de la proposition. C'est un simple réaménagement de la loi 102. Québec n'est pas sérieux», dit Danièle-Maude Gosselin, présidente du SFPQ.

Vendredi, le président du Conseil du Trésor avait proposé au front commun un maintien du gel salarial des employés de l'État pendant deux ans. Il avait cependant ouvert la porte à des pourparlers sur la réorganisation du travail dans le cadre de la récupération d'au moins 171 millions\$ ou de 1% de la masse salariale.

La proposition Johnson prévoit également que si des économies supérieures à 1% devaient être réalisées, une seconde tranche de 1% serait remise aux employés.

Le SFPQ a rejeté cette offre parce qu'elle croit «illusoire» de pouvoir dégager à court terme des économies de 1% dans la fonction publique, simultanément aux réductions de l'appareil de l'État déjà prévues dans le plan de réalignement de la fonction publique du ministre Johnson.

«On n'a pas le temps. Nos délais sont trop courts», dit Mme Gosselin, présidente du SFPQ.

La SFPQ croit même que certains des scénarios proposés par Québec pourraient être plus coûteux pour les fonctionnaires que la simple loi 102.

«On ne peut pas travailler à l'intérieur des objectifs que Québec propose. On ne voit aucun gain au bout. On préfère endurer la loi 102, c'est une question de fierté syndicale», a dit Mme Gosselin, présidente du SFPQ.